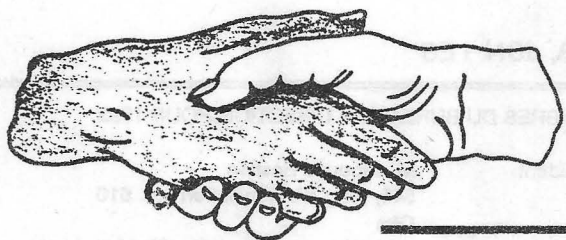


3,00\$



OKAMI

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: VII

N°: 1

PRINTEMPS Année: 1992



... *Maison Sulpicienne* ...

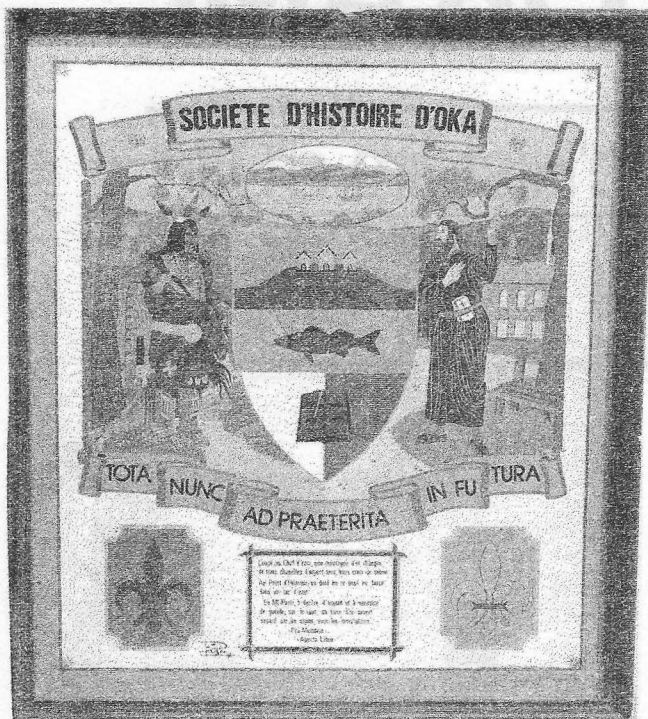
(Ferme St-Ambroise)

— Très jolie résidence —

propriété
de

M. Noël Pominville et de Mme Flore Boileau-Pominville

— d'Oka —



Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au Point d'Honneur, un doré or posé en fasce dans un lac d'azur.

En Mi-Parti, à dextre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, séparé par signal, avec les inscriptions:

"Pro-Memoria" "Aperio-Libro"

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1992

Président:	M. Jacques Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka JON 1E0 Tél. 479-6366
Vice-président	M. André de Pagès 159, rue Delorme Rosemère J7A 3P6 Tél. confidentiel
Secrétaire	Mme Germaine Chené-Raynauld 45, rue St-Jacques c.p. 63 Oka JON 1E0 Tél. 479-8974
Trésorière	Mme Jeannine Landry-Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka JON 1E0 Tél. 479-6366
Directeurs (trices)	P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. Abbaye cistercienne 1600, chemin Oka Oka JON 1E0 Tél. 479-8361 Mme Lyse Charbonneau 208, rue St-Martin c.p. 787 Oka JON 1E0 Tél. confidentiel M. Sylvain Dumoulin 3166 A, chemin Oka c.p. 13 Ste-Marthe-sur-le-Lac JON 1P0 Tél. 623-0417 Mme Stella Dupuis-Mailhot 49, rue St-André c.p. 45 Oka JON 1E0 Tél. 479-8806 M. Martin Kersmaekers 208, rue St-Martin c.p. 787 Oka JON 1E0 Tél. confidentiel M. Christian Mailhot 95, rue St-Paul c.p. 281 Oka JON 1E0 Tél. 479-6774

Mme Lyse Charbonneau a réintégré son poste et M. Martin Kersmaekers a été élu pour remplacer le Frère Gaston Roy, f.i.c. Et à l'Assemblée Générale MM. André de Pagès et Christian Mailhot ont été réélus directeurs et M. Jacques Bastien a été élu à la place de M. Noël Pominville qui ne s'est pas représenté.

Tous les articles qui paraissent dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. Les textes anciens sont généralement transcrits intégralement.

Ce numéro a été préparé par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, Lyse Charbonneau, MM. André de Pagès, Martin Kersmaekers, P. Louis-Marie Turcotte, éditeur et M. Sylvain Dumoulin, imprimeur.

SOMMAIRE

Une maison ancienne: Noël Pominville	01
Armoiries de la Société et membres du Bureau de Direction	02
Sommaire	03
Mot de l'éditeur: Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.	03
Mot du Président: Jacques Bastien	04
Écho du lancement de l'"OKAMI" hiver 1991: Stella Dupuis-Mailhot	05
La Petite Rivière Rousse de la paroisse d'Oka: Noël Pominville	06
Carte de la Rivière Rousse	08
L'histoire de la ferme du Radar à Oka: Noël Pominville	09
L'origine d'une ferme sulpicienne: Noël Pominville	12
La vie municipale, janvier, février, mars 1880, 1882, 1892, 1902: Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.	14
Fermes sulpiciennes (suite): André de Pagès	19
Les anciens ponts d'Oka: André de Pagès	21
Les montées et les chemins: André de Pagès	24
Protégeons notre Patrimoine: Martin Kersmaekers	27
Réflexion sur les peuples autochtones: Lyse Charbonneau	28
Un éternel retour: printemps à Oka: Claude-Lyse Gagnon	29
Dictons et remarques sur les sucres: Madeleine Doyon	33
C'était hier et c'est encore aujourd'hui: Flore Boileau-Pominville	34
Formule d'adhésion, dépositaires, buts	35
Concours de dessin, semaine de l'histoire: La Source	36

Mot de l'éditeur

Nous commençons une nouvelle année avec quelques figures nouvelles qui influenceront sur la composition de l'Okami. En plus d'un nouveau président, M. Jacques Bastien, nous avons M. Martin Kersmaekers qui fera partie du comité de rédaction avec Mme Lyse Charbonneau. Nous espérons vous apporter de bons et beaux articles dans les prochains numéros.

Comme nous n'avons pas de commanditaires, nous avons mis en page frontispice une maison patrimoniale et sulpicienne. Il a déjà été question de ces maisons patrimoniales et sulpiciennes dans des numéros précédents sans les photos des maisons qui paraîtront dans d'autres numéros. Nous commençons avec la maison de **M. Noël Pominville**, notre ancien président et fondateur de la Société d'Histoire d'Oka Inc.. Ce sera une manière de lui rendre hommage pour le dévouement qu'il a apporté à la Société et aussi pour celui qu'il continue car nous aurons des articles de lui dans nos numéros, spécialement, il pourra identifier les personnes et leur lieu d'habitation dans la Chronique municipale.

Aujourd'hui, après le mot du Président, nous aurons un écho du dernier lancement. L'article qui suit nous amènera à situer la Rivière Rousse qui en a intrigué plusieurs dans le dernier numéro. Nous apprenons qu'elle passe sur la Ferme du Radar qui se trouve à être une maison sulpicienne, donc on nous dira ce qu'est ce fameux

Radar et on nous indiquera le nom des personnes qui ont demeuré sur cette ferme. En lisant ce récit, nous apprenons que le propriétaire actuel a joué un rôle important dans la vie municipale d'Oka. Ceci nous conduit à connaître le nom des personnes qui se sont illustrées sur la scène municipale d'où le nom des Maires et conseillers /ères depuis l'érection civile en 1875. (Cette liste paraîtra au prochain numéro). Alors, c'est la curiosité de savoir ce qu'ont fait nos édiles municipaux. Alors débute la chronique municipale. Dans leurs réunions, on y parle de rues, de fermes, ponts, montées et chemins, etc..

Que trouve-t-on dans cette paroisse? Quel est son Patrimoine que nous devons protéger? d'où le début d'une chronique sur la Pinède d'Oka. Comme c'est un lieu d'arbres plantés par les hommes, blancs et autochtones, d'où un article à ce sujet. Et alors qu'est le printemps à Oka? Aussi quelques mots sur les sucres. Et le dos de notre journal, nous annonce un concours de dessin à l'occasion de la **Semaine de l'Histoire**. Nous donnerons le résultat au prochain numéro.

Comme vous voyez tout s'annonce intéressant. Espérons que vous ne regretterez pas votre adhésion à notre Société, plutôt à votre Société, car sans votre cotisation, nous ne pourrions pas survivre. Invitez vos amis /es à venir joindre nos rangs.

Sur ce, bonne lecture!

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Société d'Histoire d'Oka Inc.

C.P. 999, OKA, JON 1E0

Mot du Président

Chers Membres et Amis de l'histoire

En 1985, M. Noël Pominville, Mmes Germaine Chené-Raynauld et Fleurette Maisonneuve-Fontaine fondaient la Société d'Histoire d'Oka Inc.. M. Noël Pominville en assumait la présidence jusqu'en janvier 1992. Beaucoup de travail, beaucoup de dévouement méritent notre admiration et notre reconnaissance. Merci!

La Société d'Histoire s'est donné un excellent moyen pour concrétiser ses buts en publiant la revue **OKAMI**. Je me fais le porte-parole des lecteurs pour remercier chaleureusement l'équipe responsable de cette publication, auteurs des textes, chercheurs, concepteur, imprimeur, rédacteurs bénévoles et amis.

En janvier dernier, M. Pominville a quitté la présidence de la Société d'Histoire pour se consacrer à une autre tâche, toute aussi passionnante, celle de rafraîchir la mémoire de ses concitoyens concernant les faits et les événements qui ont marqué le développement des deux communautés durant les cinquante dernières années. Pour cela, il aura à se remémorer sa vie publique et à repertorier les témoignages des autres citoyens qui ont vécu cette période. Nous lui souhaitons un bon succès et une bonne collaboration..

Dans le présent **OKAMI**, vous pourrez lire un texte de M. Pominville. Des questions me viennent à l'esprit. Est-il plus facile d'être observateur ou acteur d'un événement? Peut-on être un observateur impassible, taire ses émotions, fermer les yeux sur certaines composantes d'un événement? Quelle que soit notre réaction, l'événement suit son cours. Celui qui fait oeuvre d'historien, tout au long de ses recherches et de ses publications, peut-il être considéré comme un observateur objectif.

Les acteurs et les observateurs des événements récents sont nombreux. Les acteurs des événements anciens sont disparus. Plusieurs observateurs ont travaillé et travaillent encore à extraire de la mémoire vivante et de la mémoire écrite conservée dans les banques d'archives le fil conducteur de l'évolution humaine et sociale des deux communautés. La Société d'Histoire est un des nombreux maillons de la recherche du passé, qui nous amènera à faire de meilleurs choix dans l'avenir.

Bonne lecture!

Jacques Bastien

Note de l'éditeur: Il ne faut pas oublier que ce nouvel *Okami* est lancé à l'occasion de la clôture de la Semaine de l'histoire qui avait lieu du 5 au 11 avril 1992. C'était une Semaine suggérée par la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec. C'est pourquoi le lancement se fait chez les Frères de L'Instruction Chrétienne au Mont-la-Mennais, au 644, rang Ste-Philomène, Oka.

- Écho du lancement de l'«OKAMI» hiver 1991 -

Enfin, le 22e cahier «OKAMI» HIVER 1991, vol. VI No 4 a connu son lancement, dimanche le 26 janvier 1992. Il était attendu depuis déjà plusieurs jours.

Le programme comportait deux volets: le lancement de l'«OKAMI» de la saison d'hiver et la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle.

Pour ce lancement, nous avons choisi le restaurant «Le Faitout» à OKA, lequel est récemment renové et très accueillant. Le propriétaire est M. Normand Vallières.

L'invitation à assister au lancement de cette 22e parution de l'«OKAMI» avait été adressée par la Société d'Histoire d'OKA INC. à tous ses membres ainsi qu'à leurs conjoints/es et amis/es.

L'arrivée était fixée pour 11 heures.

À notre grande joie, plus de cinquante personnes se sont inscrites au registre des visiteurs et à 11h30, c'était le lancement de la revue «OKAMI» vol. VI no 4.

À l'heure du «brunch», un délicieux buffet nous attendait. Toutes les personnes présentes ont semblé apprécier beaucoup la variété des mets présentés et la vigilance du personnel à bien nous servir. Ce temps du repas fut vraiment une occasion des plus favorables pour échanger et fraterniser.

C'est M. Noël Pominville, président de la Société d'Histoire d'Oka, qui procéda au lancement du nouvel «OKAMI» de l'hiver 1991.

Pour ce faire, il invita spontanément un doyen de la Municipalité du village d'OKA, M. René Dourte, âgé de 89 ans, à être le récipiendaire de ce nouveau numéro.

Vers la fin du repas, au moment du dessert, M. le Président Pominville invita M. Dourte à un court interview. Ce dernier accepta volontiers.

Selon les questions posées par M. le Président, M. Dourte s'identifia. Il nous rappelle qu'il est un citoyen d'origine belge, arrivé au

Canada en 1936 avec la Compagnie Belgo Canadienne. Il parle aussi de ses relations avec le Baron Louis Empain. Il en profita pour établir les épisodes d'achat des Terres de St-Sulpice dans les paroisses d'Oka, de St-Joseph-du-Lac et de St-Benoît. D'ailleurs, tout est relaté, dit-il, en détails dans le contrat # 4391 en date du 21 octobre 1936 par le notaire Lionel Leroux. Ce contrat est d'une importance capitale parce que dans l'histoire d'OKA, cette transaction marquera une étape importante dans la vie de toute la paroisse d'OKA.

M. Dourte parla également du Domaine de L'Estérel à Ste-Marguerite du Lac Masson qui a été développé par la même compagnie.

Il m'est difficile de donner mot à mot l'exposé de M. Dourte. Ses propos furent fort appréciés de l'assistance.

Par la suite, on procéda à l'ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle. Les comptes rendus des activités du Conseil et l'énumération des lancements de l'année 1991 furent relatés par M. le Président.

Le rapport financier fut présenté par la Trésorière Mme Jeannine Landry-Bastien.

Avant de procéder à l'élection des directeurs sortants, on procéda au remplacement de deux directeurs. On demanda à Mme Lyse Charbonneau de réintégrer son poste de directrice et M. Martin Kersmaekers fut nommé pour continuer le terme du frère Gaston Roy, f.i.c..

À l'item élection, M. Gérald O'Kane fut élu président d'élection et M. Philippe Quevillon, secrétaire d'élection.

Les directeurs sortants étaient MM. Noël Pominville, André de Pagès et Christian Mailhot. M. Pominville nous ayant dit qu'il n'accepterait pas un autre mandat comme directeur, c'est M. Jacques Bastien qui fut élu pour le remplacer. MM. de Pagès et Mailhot furent réélus sans opposition.

L'élection du Conseil exécutif de la Société pour l'année 1992 donna donc les résultats suivants:

M. Jacques Bastien, président, élu,
 M. André de Pagès, vice-président, réélu,
 Mme Jeannine Landry-Bastien, réélue,
 trésorière,
 Mme Germaine Chené-Raynaud, réélue
 secrétaire.

M. Jacques Bastien, nouveau président, prit la parole et par les quelques mots qu'il adressa à l'assemblée, remercia M. Noël Pominville pour le beau travail qu'il a accompli au sein de la Société d'Histoire d'Oka depuis sa fondation le 10 octobre 1985.

Félicitations à notre nouveau président M. Jacques Bastien ainsi qu'à ceux et celles qui ont été élus/es et réélus/es.

Ensemble, continuons nos efforts pour faire progresser notre Société afin de permettre aux générations futures de connaître et d'aimer davantage ce beau coin unique que nous habitons.

Merci à toutes les personnes qui nous ont encouragés par leur présence pour célébrer ce lancement du 22^e cahier OKAMI, vol. VI no 4.

Stella Dupuis-Mailhot,
 directrice

LA PETITE RIVIÈRE ROUSSE DE LA PAROISSE D'OKA

La Petite Rivière Rousse de la Paroisse d'Oka est composée du ruisseau Blanc et du ruisseau Rousse venant de la Savane et du petit lac des Iroquois au bout de la terre de M. Léopold St-Aubin, entre les deux sections de ses vergers et alimenté également par les sources de la ferme du Radar, au bout du rang St-Hippolyte.

La section du ruisseau Blanc s'ajoute au ruisseau Rousse sur la propriété de M. Richard Lemire, au sud de la montée St-Joseph.

Je citerai ici le nom des propriétaires des propriétés traversées par le ruisseau Blanc.

En amont, il traverse la Montée St-Joseph, à environ à 2 ou 3 arpents du coin du rang Ste-Sophie, traverse en amont la terre de feu M. Aimé St-Denis et celle de son frère M. Paul-Émile St-Denis.

Toujours en amont, il traverse la terre de M. Raymond Pominville et rejoint la ferme voisine de feu M. Adélarde Trottier et bifurque sur cette ferme vers le nord pour aller traverser la limite paroissiale d'Oka-St-Joseph-du-Lac et toujours au nord, monte sur environ 10 arpents et bifurque vers l'est, traversant l'ancienne ferme de M. Alphida L'Écuyer.

Toujours vers l'est, il vient virer sur l'ancienne ferme de M. Omer Lefebvre, aujourd'hui

propriété de M. Giguère et tourne vers le nord pour arriver tout près du rang du Domaine à St-Joseph-du-Lac, au lac artificiel de M. Giguère, que l'on voit très bien de la Montée du Domaine à St-Joseph-du-Lac.

Ce cours d'eau traverse le rang du Domaine et tout à la droite, il y a une immense cuvette où de multiples sources d'eau venant des montagnes environnantes font la création de ce cours d'eau.

Malheureusement, on a déboisé cette vallée et ceci a causé un préjudice à ces sources d'eau et en plus on chargea les arroseuses à pommiers sur le rang du Domaine et des renversements occasionnels de fongicides et d'insecticides polluèrent quelque peu ce cours d'eau.

Le drainage des fermes à la pelle mécanisée a détruit les frayères avec comme résultat, la disparition de la petite truite du ruisseau de mon enfance. Que de dimanches après-midi ont été passés à pêcher la petite truite et à en faire un festin du dimanche soir. De plus, comme travail aux champs, aucun besoin d'eau s'imposait d'apporter sa provision, il s'agissait de se coucher à plat ventre sur le bord du fossé pour se désaltérer comme des animaux. Cette eau claire et limpide de mon enfance est malheureusement disparue à jamais.

Pour le ruisseau Rousse, après être passé à côté de la maison de M. Richard Lemire et avoir traversé le rang Ste-Sophie, il passe au pied de la montagne chez M. Richard Lemire et remonte pour aller traverser l'ancienne terre de M. Raymond Trottier.

Il va ensuite vers l'ouest sur la terre de M. Marcel Dufresne et traverse ainsi le rang de l'Annonciation passant ainsi au pied de la montagne du développement «Oka sur la Montagne» et là s'engouffre dans la Savane jusqu'au petit Lac des Iroquois, lequel se dirige vers le rang St-Hippolyte, lequel traversera celui-ci et prendra mes trois lots en face de ma résidence sise au 408, rang l'Annonciation, Oka, ainsi que la source de ma Savane au pied de la Montagne à la limite de la propriété de M. André Laurin.

Là, nous serons sur la limite de la démarcation des eaux.

Le cours d'eau opposé sera celui qui traversera à côté de la propriété de M. Clarisse Binette, traversera les terres amérindiennes et viendra se jeter dans le lac des Deux-Montagnes à la limite ouest de la Commune à la ferme de M. Léopold A. Roussin.

Le ruisseau Rousse, étant donné qu'il traversait un fond de terre noire, il était normal que l'eau de ce ruisseau soit de couleur rougeâtre et que seuls les poissons qui pouvaient y vivre étaient des mulets; poissons paresseux qu'on pêchait à l'occasion pour nourrir les chats.

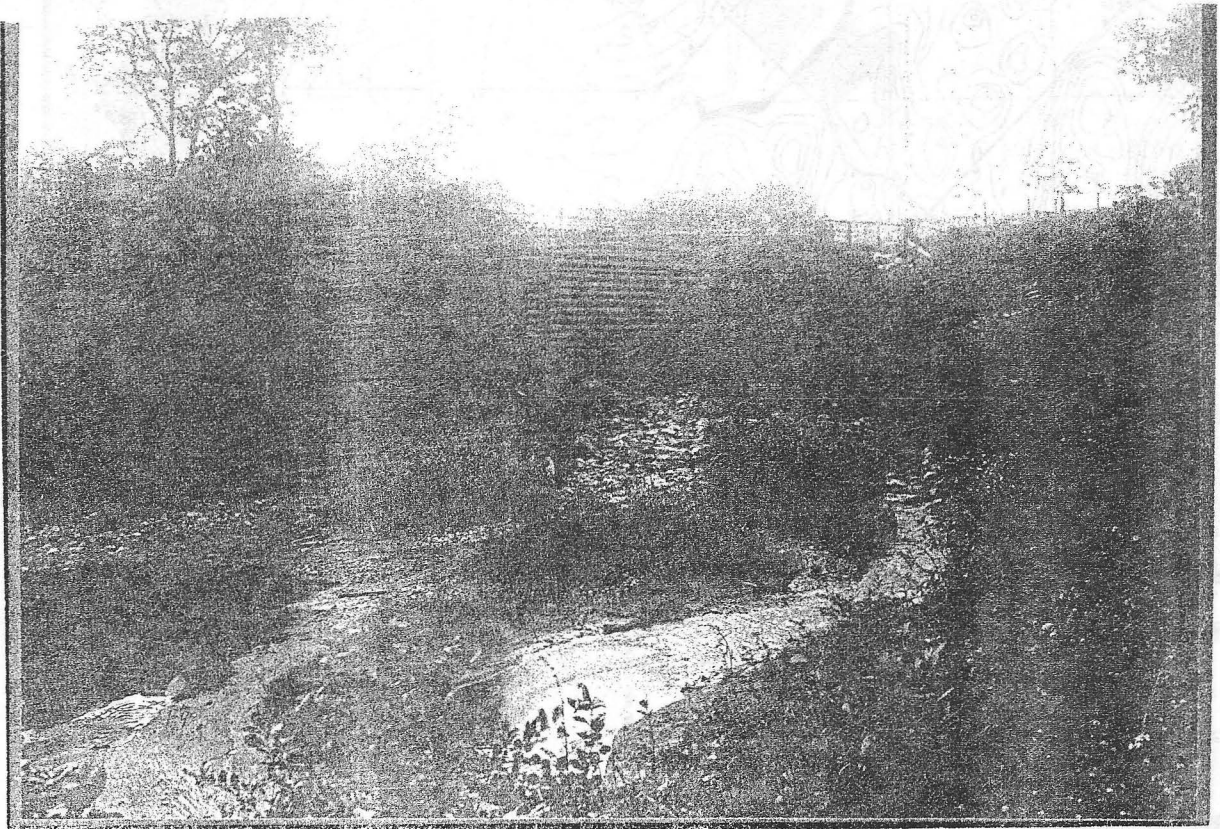
Il était aussi un important habitat de rats musqués qui faisaient la joie des fils de cultivateurs, pour s'amuser à faire quelques sous pour leurs dépenses frivoles, en vendant des peaux de rats musqués à «Jos le Juif».

Voilà l'histoire des petits ruisseaux de mon enfance qui ont formé la Rivière Rousse qui passe près du Monastère de la Trappe d'Oka pour aller se jeter dans la grande Baie.

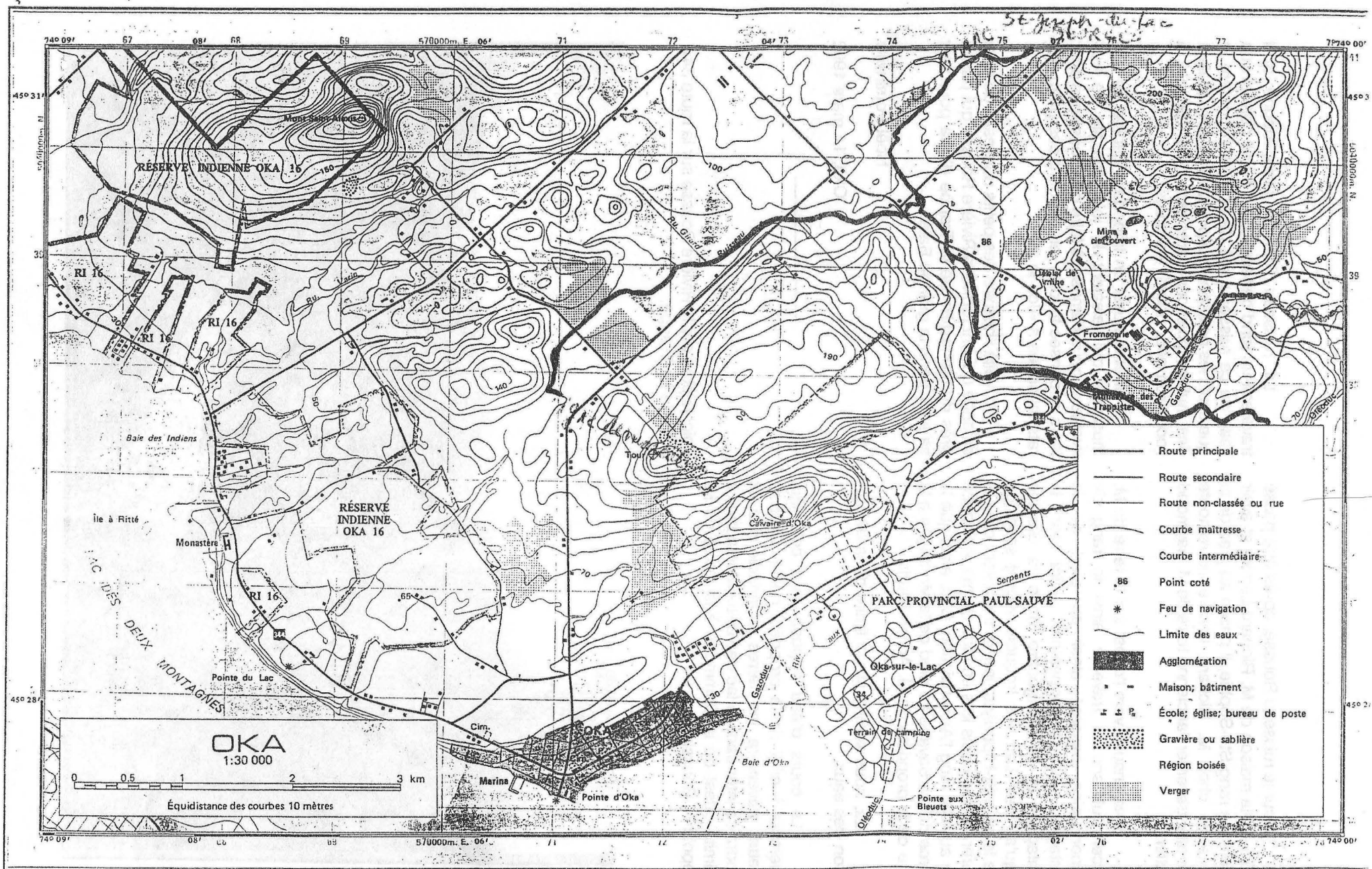
Noël Pominville

Oka, 14 mars 1992

Voici le pont sur la Rivière Rousse sur la route 344, près de La Trappe.



Partie de la municipalité de la paroisse d'Oka



Localisation de la rivière Rouge et ses affluents

L'HISTOIRE DE LA FERME DU RADAR À OKA

Beaucoup de gens, passant par le rang de l'Annonciation, plus précisément devant le no 408, y voient une rustique petite annonce sur panneau noir faite de branches de bouleau sectionnées et intitulée "FERME DU RADAR" avec sigles électriques.

Pour le profane, c'est une question qui est sans réponse.

Aujourd'hui, je profite de la parution du printemps de l'OKAMI VOL. VII NO 1 pour vous relater son histoire que voici:

Le 2 octobre 1952, les préposés de la demanderesse déposaient au Bureau du Régistrateur de la Division d'Enregistrement du comté des Deux-Montagnes, à Ste-Scholastique, pour fins d'ouvrage public, un poste de radar, une description avec plan des terrains et immeubles expropriés, sous l'autorité de la Loi des expropriations, ch. 64, des Statuts Révisés du Canada, 1927, et ses amendements.

Cette expropriation transmet à la demanderesse en toute propriété, une superficie de 2.4 arpents de terre incluse dans le lot 201-1 du rang de l'Annonciation (Oka). Il s'agit de la parcelle I.

Au moyen de cette prise de possession, la demanderesse acquérait encore, sur différentes parcelles de ce lot 201-1, dont le tracé appert au plan produit comme pièce B, certains endroits de servitude à perpétuité qui lui assurent:

a) Sur le lopin no II, indiqué au plan B, "une servitude à perpétuité couvrant un droit de passage et le droit d'installer et entretenir une ligne de transmission électrique". Cette servitude couvrant une superficie de 1.7 arpent;

b) Sur le lopin no III, "une servitude à perpétuité couvrant le droit d'installer et d'entretenir une ligne de transmission électrique". La superficie concernée est de 0.3 d'arpent;

c) Sur le lopin no IV, "une servitude à perpétuité couvrant un droit de passage

en commun" sur une superficie d'un arpent plus ou moins. Autrement dit, il s'agit dans ce dernier cas, du chemin transversal; allant du nord au sud dans toute la largeur du lot, mesurant une longueur de 566 pieds et 8 pouces, sur une largeur de 33 pieds et 9 pouces.

DANS LA COUR DE L'ÉCHIQUIER DU CANADA

ENTRE:

SA MAJESTÉ LA REINE

Demanderesse

85615

- vs -

HENRI PATRY

Défendeur

NOTES DU JUGEMENT

DUMOULIN J.

Cette cause fut entendue à Montréal, les 26, 27 et 28 novembre 1956.

Il s'agit, en l'occurrence, d'une information émanant du Sous Procureur général du Canada, pour et au nom de Sa Majesté la Reine.

Il est clair que pour M. tout le Monde, ce litige est sans importance historique vu qu'il traitait surtout des préjudices à l'exploitation d'un "Pit" (gravière).

Toutefois, les notes préliminaires disent bien: "UN POSTE DE RADAR" comme ouvrage public.

En 1966, M. Henri Patry vendit donc sa ferme à Messieurs Vincent Drouin et Noël Pominville. L'état pitoyable de celle-ci faisait dire à mon oncle Arthur Lanthier: "Où aviez-vous les yeux? Ça prend un avocat et un agent d'assurances pour acheter cette propriété: j'avais les yeux à la même

place que vous mon oncle", fut ma réponse. Le plus jeune de mes fils Raymond, me disait: "N'achète pas ceci, il y a trop de traîneries ... C'est bien mieux comme ça était la réponse. Point nécessaire de te creuser la tête pour connaître ton ouvrage. Tu débutes le matin et tu fais ta journée en nettoyant le plus urgent et le soir, le moment venu de laisser le travail, tu arrêtes cinq minutes plus tôt et tu contemples l'ouvrage fait et en grillant une cigarette, tu fais ton programme pour le lendemain si la température est propice".

Au début, nous avons rendu la maison habitable et nettoyé le milieu des champs.

Un an et demi après, j'achetais la part de mon associé Me Vincent Drouin devenant ainsi propriétaire unique de la dite ferme.

Comme j'habitais au 117, rang Ste-Sophie, et ayant une petite ferme laitière, il était clair que la production fourragère était utilisée et qu'il en manquait même. Nous avons donc acquis l'habitude d'acheter du foin, sur les champs à l'arrière de la Villa Clair Soleil du temps de l'Immobilier que nous récoltions et charroyions à la ferme du Rang Ste-Sophie là où demeure mon fils Raymond.

De cette transaction, nous avons donc acquis deux choses importantes et une de très primordiale. Qu'étaient-elles? premièrement, nous avons coupé de moitié, nos frais de déplacements, vu que c'était beaucoup plus près et deuxièmement, étant donné que nous en étions propriétaires, il était donc possible de faire le réensemencement des prairies, de produire des mélanges à base de luzerne sur des terrains rocheux que nous devons nous appliquer à égoutter.

Pour la chose PRIMORDIALE, voici, si je l'ai gardée pour le dessert, vous allez comprendre le pourquoi.

Vers le 25 ou 26 juin 1936, je fis la connaissance d'une jeune fille qui allait devenir mon épouse Mlle Flore Boileau, fille de M. Omer Boileau qui habitait la dite ferme dont les parents étaient locataires de celle-ci. J'y fis six ans de fréquentation dans cette maison de celle qui devenait mon épouse le 26 septembre 1942.

Donc, après l'avoir épousée, elle est venue vivre avec moi dans ma résidence sise sur le rang Ste-Sophie pendant une bonne période de vie

jusqu'à l'établissement de mon fils Raymond sur cette ferme et je retournai donc avec ma digne épouse chez elle que j'accompagnerai et ce en qualité de propriétaire.

Ce n'était pas mince satisfaction ... Nous pouvions donc sur place continuer à remettre de l'ordre dans ce gâchis de propriété occasionné par son exploitation irraisonnée de carrière et "top Soil" (terreau).

Le Ministère de la Défense Nationale avait confié l'entretien de cette tour à la Compagnie Bell Canada.

L'emplacement porte au Ministère de la Défense Nationale le numéro APAOM 16, à Oka (Québec). Il va sans dire que ce qu'on entend de l'extérieur de l'enclos d'une prison, clôturée, dit-on.

Toutefois, j'ai déjà lu que cela faisait partie du système de défense NORAD ... Mais encore, ceci est écrit sous toutes réserves.

Ayant lu dans "Sélection du Reader's Digest" un article sur ce sujet, je l'ai déjà reproduit et mailé à Mme Lise Bourgault, lors de son échec à St-Joseph-du-Lac en 1989, pour l'implantation de son Radar à cet endroit.

À l'heure actuelle, ce dossier n'est pas en filière et de plus, n'est qu'un échec parmi tant d'autres.

Toutefois, le 21 juillet 1976, je faisais plainte du Ministère de la Défense Nationale, concernant l'état délabré de leur ligne électrique. Une réponse du Ministère en date du 17 septembre 1976, me réfère à leur dossier 7830-8730-2-Vol 2 (DPRLS2).

Le deuxième paragraphe de cette lettre m'apprit que toutes les installations, le matériel, les droits d'accès ou servitude ont été cédés à la Société Bell Canada, en vertu d'un contrat de vente signé le 30 mars 1967. On dénie donc toute responsabilité depuis 1967.

Donc en revisant mes dossiers comme propriétaire de biens fonds, je suis tenu dans l'ignorance.

En revisant mes estimations de 1992, j'apprends que Bell Canada se dérobe comme le Ministère de la Défense Nationale ou se dérobe à nos responsabilités de contribuable.

Qu'à cela ne tienne, une visite au Bureau d'Enregistrement m'apprend que ce contrat porte le no 257436 et qu'il n'a été enregistré que le 11 novembre 1986 à 9.00 h A.M.

Voilà que je suis co-proprétaire avec la Compagnie Bell Canada. De plus, lors de l'été 1990 dont tous se souviennent, des soldats de l'armée canadienne, venus à la rescousse de notre fameuse Police Provinciale se sont installés dans les entrailles de la dite ferme du Radar et même les militaires se sont introduits dans l'enclos, et perchés dans la tour, observant ainsi, les allées et venues sur le Chemin du Milieu avec des lunettes d'approche.

Que fait Bell Canada avec cette tour? malin qui pourrait y répondre ... Depuis qu'Oka est un endroit policier tout est possible. Toutefois, la ferme du Radar a connu des jours heureux. Endroit prédestiné, 15 ans de Mairie, sans problèmes Amérindiens, 3 ans de Préfecture et après ces années, passées, les plus beaux témoignages d'appréciation me furent offerts.

En effet, après réception d'une plaque de reconnaissance, un magnifique mât fut érigé, béni et agrémenté de drapeaux Canadien et Québécois, lors d'une magnifique fête, l'après-midi de la Fête du Travail en 1979.

L'été 1990, que tous ont connu aura comme point de ralliement les Militaires Canadiens, lesquels referont la cérémonie du drapeau canadien (photo à l'appui).

Pacificateur dans le coeur et dans l'âme, je le demeure.

Canadien, d'abord avant tous ces brouhahas.

L'utilisation de cette tour du radar est peut-être utilisée dans votre vie de tous les jours, espionnant ainsi vos conversations les plus privées ou secrètes, je ne le sais pas ..

Noël Pominville
Sources de renseignements
Archives de Noël Pominville



Voici le RADAR



La levée des drapeaux

L'origine d'une ferme sulpicienne devenue à force de circonstances LA FERME DU RADAR au 408, rang l'Annonciation, Paroisse d'Oka

Cette ferme faisait partie du Réseau de Fermes de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Elle était connue sous le vocable de ferme St-Ambroise.

Elle se compose des lots NOS 232-233-234, ainsi que du lot P-201-1 de la Paroisse de l'Annonciation d'Oka.

Le premier occupant aurait été M. Hyacinthe Tessier en 1869. En 1881, ce fut M. E. Ouellette. M. Dosithée Tessier l'aurait remplacé en 1882. De 1883 à 1889, ce fut M. Léandre Brosseau.

Le 22 août 1889, un bail est signé avec M. Magloire Binette et un renouvellement de bail le 2 mars 1911 à 1916.

1916, 17 juin: M. Élie St-Denis en fera l'acquisition, mais de 1916 à 1922, elle sera occupée par M. Victor Brisebois, beau-père en 1ères noces de Hermas Lauzon, père de Roger et Georges Lauzon.

1927, 4 mai: il la donne à son fils Wilfrid et au décès de celui-ci, son épouse en hérite.

1934 à 1944: Mme Wilfrid St-Denis loue la ferme à M Omer Boileau.

1942, 9 mai: Elle vend la ferme à M. Henri Patry. Celui-ci exploita le "pit" de gravier. Par contre, la maison fut habitée par des fermiers ou des locataires: M. Norbert Boileau, puis M. Roger Théorêt, ensuite M. Hector Catford et à la résidence un M. Hudon, lequel sera suivi par M. Raoul Prince.

1965, 19 mai : M. Patry vend à Me Vincent Drouin et M. Noël Pominville, cultivateur et courtier d'Assurances. Le 28 décembre 1966, M. Pominville devient l'unique propriétaire. C'est une ferme aux aspects très historiques.

Tout d'abord, c'est à cette ferme que mon beau-père, M. Omer Boileau et son épouse, ainsi que leur famille cultivèrent cette ferme en qualité de locataire durant les années 1935 à 1944.

C'est aussi à cet endroit que j'ai connu et fréquenté celle qui devait devenir mon épouse, Mlle Flore Boileau. Par contre, l'acquisition de cette ferme par M.

Henri Patry n'avait qu'un motif essentiel, l'exploitation de gravier et (top soil - terreau).

La ferme fut cultivée à la dérochée durant quelques années, mais on se désintéressait de l'aspect entretien, fonds de terre et bâtisses, à un tel point de laisser aller que les bâtiments, la grange dut être démolie étant irrécupérable.

La remise adjacente à la maison fut démolie également et poussée avec un bélier mécanique dans le clos, à l'arrière de la résidence dans un trou et incendiée.

Pour ce qui est de la résidence, elle était rendue inoccupable et inhabitée depuis environ une couple d'années, à l'acquisition de 1965.

Nos premiers gestes pour mon ami Me Vincent Drouin et moi-même, fut dès le printemps 1965 de mettre une nouvelle toiture à la résidence, de remplacer vitres aux fenêtres (47 vitres), faire fabriquer des moustiquaires et occuper la douce et travaillante Flore à revitrer, à peindre les contre-fenêtres en prévision de l'hiver à venir.

Nous avions un locataire et il fallait bien le mettre à l'abri de la pluie et du vent. Ce locataire était M. Martial Prince et sa famille.

Ceci était d'autant plus important qu'il nous payait un loyer d'un gros 40,00\$ par mois; j'ai bien dit quarante dollars.

L'important c'était qu'il y avait vie dans cette résidence. Donc des bâtiments de cette ferme, nous n'avions sauvé que la résidence, l'ancienne porcherie, à côté de l'Archidôme, bâtisse ronde de métal et la Cabane à sucre.

Il était très important d'avoir sauvé de la destruction cette résidence, témoin authentique de notre patrimoine sulpicien. Les murs de cette résidence ont été témoins muets de nos aïeux qui nous ont précédés. Également de la jeunesse de celle qui allait devenir mon épouse de mes Amours, ainsi que du décès de Mme Omer Boileau. Elle est décédée avant de devenir ma belle-mère.

Je ne marierai la fille qu'en 1942 et notre réception intime, il va sans dire eut lieu dans ces murs.

Lorsque Raymond, le plus jeune de mes fils, décida de convoler en justes noces, c'est alors qu'il remplacera notre locataire M. Martial Prince qui dut quitter pour faire place au nouveau foyer. Raymond et son épouse France habiteront quelques années cette résidence, juste suffisamment longtemps pour acquérir une certaine maturité.

Le moment jugé venu, je lui vendis la ferme du 117 du rang Ste-Sophie avec tout le bibelot, vaches, instruments aratoires, quotas de production de lait, mobilier de maison ainsi que même l'outillage. Nous échangeons de résidence en emportant que nos vêtements personnels.

Qu'importe, après avoir habité chez moi, ma douce Flore, pendant plus de 25 ans, nous retournions vivre chez elle pour y finir nos jours; nous l'espérons du moins y vivre en quiétude, il va sans dire.

Étant sur les lieux, il était plus facile de planifier la remise en culture de la ferme ainsi que les abords. Les champs furent égouttés, érochés et divisés intelligemment, je le suppose et en conformité avec les règles de l'art (science agricole) apprises à l'Institut Agricole d'Oka.

M'étant acquitté de mes devoirs sociaux, 1er comme membre fondateur de la Caisse Populaire d'Oka en 1942 et en 1944 du Bureau de Direction durant plus de 25 ans, je rendis donc les armes et démissionnai. Une montre bracelet me fut remise en cadeau. J'eus aussi l'honneur et le devoir de servir mes concitoyens pendant plus de 15 ans à la Municipalité de la Paroisse d'Oka et près de 3 ans à la Préfecture du comté de Deux-Montagnes.

J'eus l'insigne et appréciable honneur d'être remercié officiellement par une magnifique plaque pour services rendus et en plus comme témoignage non équivoque d'appréciation, un magnifique mât surmonté de drapeaux fut planté, béni dans l'après-midi du lundi de la Fête du Travail en 1979.

C'est entouré de multiples collègues, préfets, maires environnants ainsi que du député fédéral M. Francis Fox et mes amis du Conseil qui couronnait cette fin de carrière.

Hélas, une grande joie ne vient pas seule ... Une peine immense au même moment où ceci se déroulait, mon bon ami, (je dirais même, mon frère adoptif de cœur) Me Vincent Drouin, ex-député fédéral, ayant planifié une excursion de pêche sur la Côte Nord, se noya aux commandes de son hydravion, à l'arrière de Baie Comeau.

Nous avons dû fermer bien des dossiers. L'âge progresse et les années s'additionnent les unes aux autres.

À la Municipalité paroisse d'Oka, ainsi qu'à la Municipalité village d'Oka et ceci pour le compte de la M.R.C. Deux-Montagnes, on nous demanda de faire la relève des bâtiments anciens.

Ouvrage politique, détrompez-vous. La mise en commun de nos informations exigera 3 à 4 réunions de groupe. À ces réunions, nous n'avions pas de gros émoluments ou jetons de présences. Seul un montant de 10,00\$, par réunion sera versé par la M.R.C.. 3 ou 4 fois pour tout le travail paroissial et la mise en commun des informations.

Qu'importe, nos échanges nous permirent de fonder "La Société d'Histoire d'Oka Inc.", il y a 6 ans le 10-10-85. La Société a publié son petit journal "Okami" pour un total de 23 numéros.

C'était toujours sans connaître l'imprévisible avenir.

Été 1990, 3 mois de déchirements et la Ferme du Radar sera un site de prédilection à cause de la tour du Radar, propriété du Ministère de la Défense Nationale. Militaires et policiers envahirent la ferme et utilisèrent la tour du Radar comme site d'observation des abords de la Pinède (au moyen de leurs jumelles puissantes).

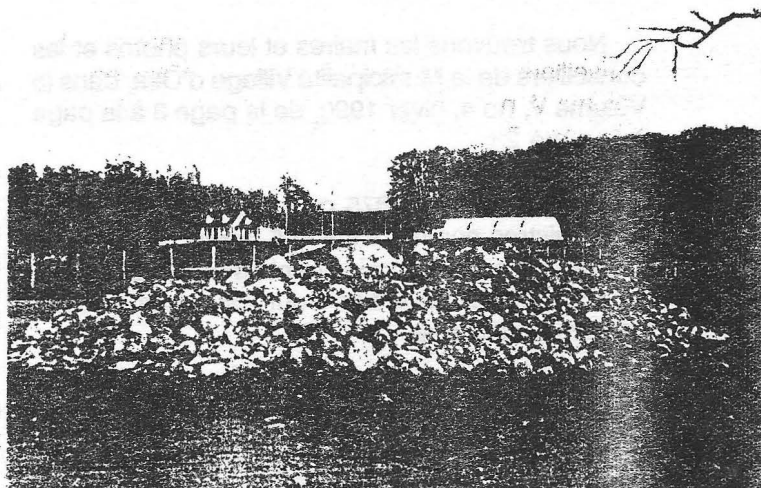
Adieu, havre de Paix et de détente, cette quiétude rêvée se transformera en stress et inquiétudes. Adieu amitiés, entre nous, entre ethnies, tant rêvées; la jalousie, l'envie envahiront le cœur de certains individus.

Qu'importe, "Fais ce que dois" dans la justice et dans la Paix, et l'Harmonie de tous et chacun.

Demain tu devras faire mieux qu'aujourd'hui par ce que tu seras enrichi de l'expérience d'aujourd'hui.

Noël Pominville

Oka, le 19 mars 1992



Récolte de roches sur la ferme du Radar avant les semailles

LA VIE MUNICIPALE

Nous avons déjà parlé d'Oka au point de vue municipal, spécialement des maires et conseillers et aussi de la division en deux municipalités. Aujourd'hui, nous commençons à parler de ce qui se passait dans les assemblées de Conseil. Pour voir différentes époques, nous prendrons les Minutes correspondantes à l'époque où nous publions l'Okami, mais à tous les 10 ans, ainsi dans ce numéro du printemps qui comprend janvier, février et mars, nous aurons les Minutes de janvier, février, mars de 1882, 1892, 1902, 1912. Donc, il s'agit d'Oka avant la séparation. Auparavant, nous signalons les numéros d'Okami où nous en parlons, ainsi vous pourriez vous y référer. Cela permettra de revoir d'anciens Okamis.

Dans le volume III, no 4 de décembre 1988, nous avons parlé de l'érection d'Oka en municipalité sous le nom de L'Annonciation. Ensuite nous avons la liste des maires et conseillers de 1880 à février 1918, pp. 4 à 7.

Un autre article est dans le Volume IV, no 2 juin 1989, pp. 11 et 12.

Dans le Volume V, no 1, printemps 1990, il y a l'historique de la division de la paroisse.

Dans le Volume V, no 3, automne 1990, on trouve la liste des maires et conseillers ainsi que les photos des maires de la **Municipalité Partie Nord de l'Annonciation d'Oka** de la page 17 à la page 30.

Nous trouvons les maires et leurs photos et les conseillers de la **Municipalité Village d'Oka**, dans le Volume V, no 4, hiver 1990, de la page 3 à la page à la page 23.

C'est le 20 avril 1875 qu'a lieu l'érection civile. Les registres commencent le 5 janvier 1880. Nous publions aussi les trois premiers de 1880 et nous les transcrivons en entier. Pour les autres années, ce sera un résumé.

Lorsqu'un mot est illisible, il y a (?) ou s'il paraît y avoir une faute, il y a (sic).

Parfois pour le même mot dans le même texte,

nous voyons une majuscule et une minuscule, nous avons transcrit tel que dans l'original.

Les Minutes que nous transcrivons sont extraites de 3 volumes:

Volume 1 - 5 janvier 1880 au 26 juin 1892;

Volume 2 - 4 juillet 1892 au 3 mars 1913;

Volume 3 - 7 avril 1913 au 7 octobre 1918.

Notons que les registres de la Partie Nord commencent le 20 juin 1918.

Voici l'explication des abbréviations utilisées à partir de 1882.

Abbréviations:

+ entre deux noms signifie proposé par et secondé par

= résultat de la proposition

= signifie parfois le sens d'une abbréviations

acc. = accepté

aj = après la pagination signifie que c'est une séance ajournée

ajour = séance ajournée

amend. = amendement

arr. = arrondissement

ch. = chemin

cons. = conseiller

Corpo = corporation i.e. municipalité de l'Annonciation

Insp. = inspecteur

Insp. A. = Inspecteur agraire

Insp. V. = inspecteur de voirie

Mot. princ = motion principale

Proc. séan = prochaine séance

Proprio = propriétaire

Secr. = secrétaire-trésorier

Sémi = Séminaire

Sp = après le chiffre de la pagination signifie que c'est une séance spéciale

P.-V. = Procès-verbal

Val. an = valeur annuelle

Una = signifie accepté unanimement

(X) = peut pas signer son nom

Les chiffres () après la date, indique les pages

Le chiffre () après un mot indique le début de la page

Le nom du maire est en caractère gras

Le nom du secrétaire-trésorier est souligné

1880

À une séance mensuelle de la dite Municipalité de l'Annonciation tenue le **cinquième jour de janvier mil huit cent soixante-dix-neuf** (en retrait dans le registre, on lit 1880?).

Sont présents M. Sévère Joannette, Maire, M. Louis Trépanier, Arsène Labrosse, Adélard A. Harbour, Pierre Lalonde, Évangéliste Clément et Hercule Laurin, tous conseillers.

Le Secrétaire-Trésorier fait Rapport de ses comptes depuis son administration le 3 mars 1879 au 1er janvier 1880.

M.M. Les Membres du Conseil, avant de les recevoir désirent que les comptes soient révisés par l'Auditeur.

M. Louis Trépanier propose secondé par M. Hercule Laurin que le compte de M. Olivier Chenier de \$1.50 soit payé, ce compte étant daté du 5 janvier 1880. Adopté unanimement

M. Maxime Roy (?) présente (?) et expose ce qui suit:

Vu les chantiers qui sont ouverts sur les terres de la Côte de L'Annonciation ou ailleurs que le bois de corde qui y est fait passe par le chemin de front de sa terre, ce qui (sic) son chemin très difficile à entretenir demande au conseil de le soulager de l'entretien de son chemin.

M.M. Les membres du Conseil déclarent que ce chemin étant un chemin de front reconnu par tout le monde qu'ils ne peuvent y accéder vu le mauvais précédent que cet octroi établirait. (Vol.1, pp 2-3)

Sévère Joannette,
maire

Georges N. Fauteux,
Sec.-Trés.

A une Assemblée générale des électeurs Municipaux de la dite Municipalité tenue le **douze de janvier 1880**, il est procédé à l'élection de deux candidats.

Le Secrétaire-Trésorier est président.

M. Charles Ouellette propose secondé par M. Hyacinthe Tessier que M. Sévère Joannette soit nommé et réélu membre du Conseil.

M. Moïse Boileau propose secondé par M. Régis Lefebvre que M. Calixte Lafleur soit nommé membre du Conseil.

M. Adélard O. Harbour propose secondé par M. Louis Trépanier que M. Hyacinthe Lacroix fils de J. Bte soit nommé membre.

M. Nicolas Faubert propose secondé par M. Léon Lauzon que M. Hyacinthe Lacroix, fils de François soit nommé membre du Conseil. Nulle autre proposition n'est faite.

Depuis l'ouverture de la dite assemblée, il s'est écoulé une heure et Personne n'a demandé un pôle.

Le Président procède à la levée des mains. Après quoi, il déclare élus membres du Conseil M.M. Sévère Joannette et Hyacinthe Lacroix, fils de J. Bte, comme ayant la majorité des voix. (Vol. 1, p.4)

Georges N. Fauteux, président

A une Séance Mensuelle tenue le **deux février mil huit cent quatre vingt**.

Sont présents M. Sévère Joannette, maire, Arsène Labrosse, Évangéliste Clément, Hercule Laurin, Pierre Lalonde et Hyacinthe Lacroix, conseillers.

La nomination du Maire et l'engagement du Secrétaire-Trésorier ont lieu.

Quant au Maire

M. Arsène Labrosse propose secondé par M. Évangéliste Clément que M. Sévère Joannette soit réélu Maire. Adopté unanimement

Alors le Maire a prêté serment des mains du Secrétaire.

Quant au Secrétaire

M. Hercule Laurin propose secondé par M. Pierre Lalonde que Georges N. Fauteux soit continué comme Secrétaire-Trésorier aux mêmes obligations et devoirs avec une somme à lui alloué de soixante piastres courant, par année, le dit Secrétaire devant se pourvoir d'un assistant-Secrétaire pour tenir son bureau ouvert tous les jours. Adopté unanimement

Et le Secrétaire-Trésorier prête serment des mains de Clet Raizenne Ecuier, Juge de Paix.

Le Bail pour une Maison afin de tenir séance étant terminée, on procède à le renouveler. En l'absence de M. Exaveriste Deslauriers, sa femme déclare continuer le bail aux prix, conditions et obligations qu'il était fait l'année dernière. Ce qui a été accepté par les Membres du Conseil jusqu'à ce que les présentes aient été acceptées par le dit Exaveriste Deslauriers.

Et la séance s'ajourne sine die.

Signature: illisible

(Vol 1, pp 5-6)

A une Séance tenue le premier jour de Mars mil huit cent quatre-vingt,

sont présents M. Sévère Joannette, maire et M.M. Arsène Labrosse, Pierre Lalonde, Hercule Laurin, Louis Trépanier, Evangéliste Clément et Hyacinthe Lacroix conseillers.

On procède ensuite à la nomination des officiers municipaux pour la dite municipalité:

M. Evangéliste Clément propose secondé par M. Hercule Laurin

Que M.M. Moïse Labrosse, Adéodat Trépanier et François Xavier Filion soient nommés Evaluateurs

Que M.M. Anselme Dubois et Isidore Lalonde soient nommés Inspecteurs Agraires.

Que M.M. François Xavier Laurin, Jean-Baptiste Lafleur, Eustache Dupras, Lucien Guindon, Pierre Guindon et Calixte Lafleur soient nommés Inspecteurs de Voirie, chacun pour l'arrondissement où ils ont des biens.

Que M. Jacques Boileau soit nommé Gardien d'enclos.

Sévère Joannette, Georges N. Fauteux, Sec.-Trés

(Vol. 1, pp 6-7)

Les événements que nous vivons à Oka aujourd'hui ne sont pas nouveaux, voici ce que nous lisons à une séance spéciale du 12 juillet 1880:

Après quoi M. Louis Trépanier propose secondé par M. Hyacinthe Lacroix que le Règlement qui suit soit adopté

Province de Québec Règlement par M.M. Les Municipalité de Membres du Conseil de la dite L'Annonciation Municipalité en vertu de l'Acte de Québec 33 Vict. ch. 24 sect. 42

A la présente séance spéciale du Conseil de la dite Municipalité tenue le douze juillet mil huit cent quatre-vingt.

Sont présents M. Sévère Joannette maire, M.M. Arsène Labrosse, Pierre Lalonde, Louis Trépanier, Evangéliste Clément, Hercule Laurin et Hyacinthe Lacroix, conseillers.

Attendu que pour avoir la paix, le bon ordre, la tranquillité, vu la population indienne qui habite notre Municipalité et les mauvais principes dont cette race est imbue il est expédient et nécessaire qu'un corps de police soit cantonné dans notre Municipalité.

Pourquoi il est ordonné et statué par Règlement comme suit:

1o Que le nombre de deux hommes de

police est celui que nous déterminons comme devant suffire au maintien du bon ordre et de la Paix.

2o La Corporation fournira et paiera au Trésorier Provincial la somme de cinq cents piastres pour chaque officier cantonné dans notre Municipalité pour les fins du présent Règlement.

Donné à L'Annonciation ce douzième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt.

(Signé) Sévère Joannette Maire

Georges N. Fauteux. Sec-Trés.

Adopté unanimement

Et la séance est levée sine die.

Sévère Joannette, Maire

Georges N. Fauteux, Sec.-trés.

(Vol. 1, pp. 12-13)

1882

Nota Bene: Dans la suite des articles, nous donnerons généralement l'idée de l'intervention. Voir explications des sigles utilisés à la page 1.

2 janvier 1882 (Vol. 1, pp. 47-48): Sévère Joannette, Arsène Labrosse, Hyacinthe Lacroix, Hercule Laurin, Louis Trépanier, Elie St-Denis, A.O. Harbour

\$14.00 l'arpent = Soumission de Hyacinthe Tessier, pour 8 arpents de clôture long de la montée de la Côte Ste-Sophie et Xavier Daoust Labrosse + Laurin = nouvelles soumissions d'ici au 16 janvier 1882

Labrosse + Laurin = Sévère Joannette prés. de l'assemblée pour élection du 9 janvier Trépanier + Lacroix = amend. Secr.-Trés. prés. de l'élec

St-Denis vote pour motion princ. adopt

Sévère Joannette pour raisons de santé et autres demande sa résignation comme membre du conseil. refusée

16 janvier 1882 (48-51): sp. Sévère Joannette, Félix Brisebois, Louis Trépanier, Hyacinthe Lacroix, Elie St-Denis, Pierre Lalonde, Magloire Lalonde, A.O. Harbour

Session spéciale pour assermentation des nouveaux conseillers Pierre Lalonde (x), Félix Brisebois et Magloire Lalonde

P. Lalonde + Lacroix = Félix Brisebois, maire, una Secr.-Trés. donne comptes

Trépanier + M. Lalonde = livres de nouveau audités pcq Brisebois, auditeur est cons. Una

Lacroix + Trépanier = dépenses par prés. d'élect
soient connues

P. Lalonde + M. Lalonde = 12.00 à Hyacinthe
Trépanier loyer de la salle

Trépanier + Lacroix (51) = O. Adéland Harbour,
réengagé secr.-trés.

6 février 1882 (51-52): Félix Brisebois, Louis
Trépanier, Hyacinthe Lacroix, Pierre Lalonde,
Magloire Lalonde, A.O. Harbour

M. Lalonde + Trépanier = Résignation de Sévère
Joannette acceptée et François-Xavier Fillion,
cultivateur le remplace. Una

Trépanier + Lacroix = payer à Mun. St.-Placide
\$12.26 pour entretien de montée

Trépanier + M. Lalonde = Calixte Labrosse,
auditeur

Trépanier + P. Lalonde = prélevé 25 centins par
\$100.00 pour dépenses

Hyacinthe Tessier, père par entremise de Sévère
Joannette offre de construire clôture en cèdre le
long de la propriété de François Daoust à
\$12.00

P. Lalonde + Lacroix = offre acceptée

6 mars 1882 (52-53): Félix Brisebois, Louis
Trépanier, Pierre Lalonde, Hyacinthe Lacroix,
Elie St-Denis, François-Xavier Fillion, Magloire
Lalonde, O.A. Harbour

Trépanier (53) + M. Lalonde = Una
évaluateurs: Cyrille Guitard, Olivier Lamouche,
fils, Nicolas Faubert

inspecteurs agraires: Ismaël Lacroix et Joseph
Joannette

inspecteurs de voirie pour chacun leur
arrondissement: Hyacinthe Tessier, fils,
Alexis Lacombe, fils, Antoine Laberge,
Stanislas St-Pierre, Noé Lacroix et Léandre
Laurin

Trépanier + P. Lalonde = requête de plusieurs de
la côte St-Isidore et autres, demandant
l'ouverture du chemin en front des terres de la
côte St-Isidore depuis la nouvelle montée à
rejoindre le chemin de St-Joseph, soit prise en
considération. Una

P. Lalonde + Trépanier = soumission pour 8 arp.
de clôture à faire du long de la terre de Frs.-
Xav. Daoust, en fil de fer à barbes, de 5 rangs,
les poteaux de cèdre et 7 1/2 pi. de haut et pas
moins de 6 pcs au petit bout, plantés 3 pi. en
terre et entourés de pierres et faire des pagées
de 12 pi., etc

1892

4 janvier 1892 (299): Léon Clermont, Félix
Brisebois, J.Bte Lafleur, Calixte Lafleur, Salvini
Masson, Ulric Forget

Brisebois + Masson = Forget, prés. d'élection,
lundi 11 janvier

Brisebois + C. Lafleur = remerciements aux 2
cons. sortant: Clermont et J.B. Lafleur

1 février 1892 (300-302): Léon Clermont, Félix
Brisebois, J.Bte Lafleur, Calixte Lafleur, Salvini
Masson, Ulric Forget

Asser. de Léon Clermont et Jean-Baptiste Lafleur
(x)

Masson + Brisebois = Léon Clermont continué
Maire una

Clermont assermenté

C. Lafleur + Masson = Salle de Antoine Laberge

Brisebois + J.Bte Lafleur = Ulric Forget continué
secr.-trés.

302-Comptes audités pour 1891:

en caisse \$30.98

dépenses ont été de \$474.68 et recettes de
\$505.66

arréages \$99.66

Brisebois + C. Lafleur = comptes acc.

7 mars 1892 (303-304): Léon Clermont, Félix
Brisebois, J.Bte Lafleur, Olivier Lamouche,
Arsène Charboneau, Ulric Forget

Lamouche + Brisebois = Félix Lanthier remplace
Joseph Guindon et Maurice Ladouceur remplace
Athanase Faubert comme inspecteurs agraires

Calixte Lafleur entre et prend son siège

Brisebois + C. Lafleur = inspecteurs voirie

François Brisebois remplace Horace Bastien

Célestin Sauvée " Magloire Binette

J.Bte St-Pierre " Gédéon Lamouche

Ferdinand St-Jacques " France St-Denis

Gaspard Groulx " Stanislas St-Pierre

Léon Brisebois " Napoléon Dufresne

Joseph Trépanier " (304) " Odilon Marinier

Requête au nom de Clet St-Jacques et Frs.-Xavier
Ladouceur demandant ouverture d'un chemin

dans le rang St-Ambroise prise en considération
Noël Fauteux et Hyacinthe Tessier demandent

certificat pour licence d'auberge.

J.Bte Lafleur + Brisebois = les 2 acc.

1902

2 janvier 1902 (2, 235) sp. jeudi: **Léon Clermont**, Arsène Charbonneau, Léon Lanthier, Nicolas Faubert, Hyacinthe Tessier, Moïse Matte (avait été nommé le 4 novembre 1901 pour remplacer Salvini Masson et a prêté serment le 2 janvier 1902), Joseph Joannette, Raphaël Charest.

Sec. lit lettre du Conseil d'Hygiène de la Province de Québec demandant de rendre la vaccination obligatoire

Lanthier + Charbonneau = prendre en considération.

27 janvier 1902 (2, 236) sp. **Léon Clermont**, Arsène Charbonneau, Léon Lanthier, Nicolas Faubert, Hyacinthe Tessier, Moïse Matte, Joseph Joannette, Raphaël Charest

Attendu qu'une poursuite intentée en Cour de Circuit par MM Elie St-Denis, Napoléon Dufresne, George Ouellette, James Ladouceur contre notre corporation demandant que le rôle de perception découlant de l'article sixième du règlement adopté et passé par notre conseil le deuxième jour de Décembre mil neuf cent un aux fins de prélever des taxes, soit nul et que le dit règlement soit cassé et annulé quant au dit article sixième seulement.

Lanthier + Joannette = soit fait droit à la présente requête en retranchant Messieurs Elie St-Denis, Napoléon Dufresne, Georges Ouellette et James Ladouceur du rôle de perception découlant du dit article sixième du dit règlement et que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé de payer le mémoire de frais de J.A. Fauteux, avocat des demandeurs dans la dite poursuite. Adopté

3 février 1902 (2, 237) **Léon Clermont**, Nicolas Faubert, Narcisse Desrosiers, Raphaël Charest
Après une heure d'attente: Faubert + Desrosiers = ajourne à vendredi 7 février

7 février 1902 (2, 239-240) **Léon Clermont**, Maxime Pomminville, Léon Lanthier, Nicolas Faubert, Narcisse Desrosiers, Moïse Matte, Joseph Joannette, Raphaël Charest

Faubert + Matte = **Léon Clermont** maire

Faubert + Matte = Raphaël Charest, secrétaire-trésorier, mêmes prix, mêmes conditions

Lanthier + Desrosiers = salle Antoine Laberge louée mêmes prix et conditions

Reddition des comptes revisés par auditeurs Frank Leclerc et Olivier Laurin

Joannette + Faubert = comptes accep. Adop

Lanthier + Desrosiers = Sec-Trés. payé au notaire Georges N. fauteux \$30.00 pour audition des comptes

Joannette + Desrosiers = Dr Ulric Forget, ex Secrétaire-Trésorier, libéré les immeubles hypothéqués par l'acte de cautionnement

3 mars 1902 (2, 241-242) **Léon Clermont**, Léon Lanthier, Narcisse Desrosiers, Nicolas Faubert, Raphaël Charest

Lanthier + Desrosiers = inspecteur de voirie pour Ste-Philomène J.Bte St-Pierre

St-Isidore Athanase Faubert

St-Ambroise Napoléon Patrie

Ste-Germaine Clet St-Jacques

St-Hyppolithe Dorsino Brisebois

L'Annonciation Gilbert Arbic

Ste-Sophie Georges Ouellette et Joseph Tessier

Village Donat Guindon

Faubert + Lanthier = Eusèbe Trépanier, Napoléon Dufresne, Noé Labrosse, estimateurs

Desrosiers + Lanthier = J.Bte Tessier, Charles St-Denis, Mathias Ladouceur inspecteurs agraires

Lanthier + Desrosiers = Jean Carrière gardien d'enclos

Lanthier + Desrosiers = Jean-Baptiste Delay et Joseph Lalonde auditeurs et \$1.00

1912 paraîtra dans le prochain numéro.

Dans le prochain numéro, nous parlerons des séances des mois d'avril, mai et juin.

Recherchiste: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

LES FERMES DE SAINT-SULPICE (SUITE)

Dans le numéro d'Okami de l'Hiver 91, il avait été question d'un court article sur les Fermes Sulpiciennes, érigées dans la paroisse d'Oka entre les années 1800 et 1930, je poursuivrai donc dans ce numéro d'Okami, avec la suite de cet article, ainsi qu'avec des informations concernant le recensement de ces fermes et leurs propriétaires.

FERME SAINT BENOÎT

Cette ferme a été ouverte en 1882, à l'extrémité du Chemin du Milieu. Monsieur Leclair, p.s.s. l'avait mise entre les mains de Louis Clermont, de St-Benoît.

Cette ferme était bordée à l'est par la Ferme St-Judes, au nord par la montagne et à l'ouest, par le terrain occupé par une certaine Madame Gabriel Martin.

Louis Clermont y fut le premier fermier avec son fils François. Wilfrid Waddel, un de ses petits-fils, lui succéda vers 1900. Ensuite, ce fut Ludger Lauzon, fils de Léon. En 1907, la ferme fut vendue à Léon Trottier pour 3340.00 dollars.

FERME SALVINI MASSON

Cette ferme fut ouverte, au coin du Rang de l'Annonciation et de St-Hippolyte, par M. D. Lefebvre, p.s.s.. Elle fut réunie à la propriété que le Séminaire avait vendue à Onésime Fortier, propriété qui avait été reprise, après que le bois en eut été enlevé.

Elle fut ouverte vers 1885, par Salvini Masson, en 1888, ce dernier alla occuper la Ferme St-Augustin sur la côte St-Isidore, en remplacement de Jos St-Denis. Il laissa sa petite ferme de l'Annonciation à ses fils Wilfrid et David Masson. Ces derniers la cultivèrent jusqu'en 1900.

Ce fut ensuite Odilon Marinier qui quitta sa maison au village d'Oka, au coin des rues Notre-Dame et St-André pour venir s'établir, lui et sa famille, à l'exception de son fils Jos. apprenti-menuisier chez Eusèbe Trépanier, sur la petite ferme des Masson. Odilon Marinier prit cette ferme à moitié pour tout, excepté pour les animaux.

Les 2 terres Fortier et Masson étaient littéralement couvertes de pierres moyennes à grosses. Chez Masson, les chaînes de pierres atteignaient de 2 à 4 arpents de longueur avec 3 à 4 pieds de largeur, sans parler d'énormes pierres qu'on n'avait pu transporter mais que l'on dynamita. Les murs des terrasses, devant l'église, le long de la rivière, dans la rade, pour le quai, ont absorbé au plus bas chiffre 2500 charges doubles de pierres tirées de ces chaînes et clôtures, que l'on finit par faire disparaître définitivement.

En juin 1917, l'administrateur Herbert Frigon la vendait à Jos. Marinier et Frère (Osias), entrepreneurs-charpentiers d'Oka, pour 10000.00 en y ajoutant le terrain de (Jacob) Lacoppe.

FERME SAINT-ALPHONSE

On appelait de ce nom une petite ferme que Monsieur William Leclair, p.s.s., alors directeur de la Mission du Lac et aussi administrateur, fit ouvrir en 1881 sur le Chemin du Milieu et sur laquelle il plaça Alphonse Lacroix, fils d'Olivier et d'Emélie Lefebvre, dit Laciserais.

Cette ferme était particulièrement difficile à cultiver: fond de terre riche, mais littéralement recouverte de pierres de toutes tailles, dont certaines durent être dynamitées.

C'est sur cette terre qu'on a pris une grande partie de la pierre qui a servi aux fondations de l'église actuelle.

Vers 1907-08, le Séminaire vendait cette ferme à Eusèbe Trépanier. Avec les années, les propriétaires changèrent, ceux présents sont Jacques et Jeannine Bastien.

FERME L'ANNONCIATION

Les origines de cette ferme sont méconnues, on sait toutefois qu'elle était misérable à cause de son sol couvert de pierres et de broussailles.

Par contre, il y avait un grand boisé qui donna un gros rendement en bois de chauffage.

Voilà, c'est à peu près tout ce qui concerne quelques fermes de Saint-Sulpice. Il y a eu d'autres fermes sulpiciennes, mais les informations les concernant, sont inexistantes. Voici le nom de ces fermes et des anciens propriétaires.

St-Vincent de Paul	J. Boileau	St-Ambroise	Léandre Brosseau
St-François Régis	Léon Lesage	Ste-Croix	André Carrière
St-Isidore	A. Trépanier	St-Michel	Félix Lanthier
St-François Xavier	Waddell	St-Jean Baptiste	Lacroix
St-Augustin	St-Denis	Sts-Anges	J.B. Labonté
St-Eustache	Jos. Desrochers	Ste-Philomène	Ars. Labrosse
L'Annonciation	Dosit Tessier	St-Pierre	Pierre Guindon
St-Guillaume	L. Lanthier	St-Louis	James proulx
St-Judes	Léon Lauzon	Toussaint	Toussaint Lamanque
St-Charles	Sévère Charette	St-Benoît	Louis Clermont
L'Enfant-Jésus	O. Lacroix	St-Joseph	Nap. Martin
St-Antoine	Philo Lavallée	St-Alphonse	Alp. Lacroix
Ste-Marie	Jos Desrochers	Calvaire	G. Quévillon

André de Pagès
Rosemère 1992

LES ANCIENS PONTS D'OKA

Oka est une région de montagnes, petites peut-être, mais quand même des montagnes, entre celles-ci des vallons, de ces montagnes se précipitent de nombreux petits cours d'eau alimentés par des sources et par les eaux de la fonte des neiges, ces petits cours d'eau qui se sont creusés par ci par là avec les siècles, ont creusé aussi des ravines assez profondes, et bon nombre tombe encore dans le Lac et d'autres dans les vallons. Au siècle dernier et au début de celui-ci, ces ravines traversaient les chemins publics et nécessitaient des ponts et des ponceaux plus ou moins larges selon l'importance des fossés. C'est de ces constructions dont nous allons parler durant quelques numéros d'Okami.

Les ponts ordinaires comme les chemins de front, étaient à la charge des propriétaires, il leur fallait les construire, les entretenir et comme le Séminaire était le seul grand propriétaire de tout ce territoire, la plupart de ces travaux étaient à leur charge.

Ils avaient à se préoccuper de la confection et de l'entretien de ces ponts. Aussi Monsieur le curé Lefebvre, comme ses prédécesseurs, avait des hommes qui passaient une bonne partie de leur temps d'été à faire ou réparer des ponts, ils étaient dispendieux, de plus, étant pour la plupart fait de bois, ils ne donnaient pas satisfaction au public, les froids hivers les démolissaient, et au printemps, les eaux les emportaient bien trop souvent.

Plusieurs ponts et ponceaux, s'élevèrent à Oka, on commencera par quelques ponts du village, comme celui de la rue St-Jean-Baptiste, de la rue St-Michel, rue des Anges, L'Annonciation, St-Paul et St-Jacques, pour n'en citer que quelques-uns.

Le pont de l'Annonciation était le plus considérable, à l'exception de celui de La Trappe. On le nommait aussi "Pont de la Grande Coulée", il s'agissait plus d'un viaduc que d'un pont. Il fut construit le 12 décembre 1910, 1900 charges doubles de pierres entrèrent dans sa construction.

La rue de l'Annonciation, tout le monde le sait, se poursuit en dehors du village, sous le terme de "Rang" en ligne droite vers le nord-est, se faisant, le rang de l'Annonciation traverse la Commune, et c'est à cet endroit, que fut construit le "pont-viaduc". Il avait une longueur de 3 arpents. La ravine sur laquelle il était jeté, était la réunion de 3 petits cours d'eau qui descendaient des collines avoisinantes, la jonction de ces ruisseaux, formaient à cet endroit-là, un petit bassin qui empêchait tout passage. En été, durant les grosses chaleurs, ce bassin s'asséchait, tandis qu'au printemps il avait des dimensions impressionnantes, le vieux pont de bois était alors souvent emporté par la vivacité des eaux, le passage devenait dangereux et on pouvait s'y noyer facilement.

De plus, les attelages de chevaux suaient et soufflaient, car la remontée était difficile, et les fermiers ne pouvaient guère charger les charrettes. Dans ses relations, Urgel

Lafontaine parle de la difficulté de ce passage pour les attelages chargés, surtout durant la construction de l'église, ou les charrettes transportaient des charges de pierres, il y avait toujours deux chevaux à la disposition des charroyeurs pour les aider à franchir le ravin, le sable fuyait sous les pattes des chevaux qui fatiguaient vite, les passants, quant à eux, étaient dans l'impossibilité de franchir cet obstacle à cause des fossés qui se creusaient sous leurs pas et les obligeaient à rebrousser chemin. Il semble que les problèmes inhérents de la difficulté de passage de cette ravine, isolait une bonne partie de la paroisse du village.

C'était entre autres un chemin d'entretien coûteux, Monsieur Toussaint Lamanque disait que ce bout de chemin coûtait au Séminaire la somme de 30 dollars par été, cher à cette époque, surtout qu'il n'y avait pas que ce seul pont.

C'est par l'entremise d'Urgel Lafontaine, que le curé Lefebvre fit entreprendre de gros travaux à cet endroit, il lui suggéra d'empierrer le fond de la ravine. Plusieurs paroissiens participèrent bénévolement, à cette construction, l'ouvrage fut commencé le 12 décembre 1910, l'année du Congrès Eucharistique de Montréal. Ce jour-là, il faisait un grand froid, les hommes avaient été obligés d'allumer un grand feu dans la ravine pour se réchauffer. La pierre fut prise sur les fermes de Marinier, Lamanque et Binette, ainsi que sur la propriété d'Eusèbe Trépanier, la plus rapprochée du ravin. Cette journée-là, 5 charrettes transportèrent la pierre, le lendemain, une petite corvée fut entreprise par le Maire du Village d'Oka, M. Narcisse Desrosiers. Il y avait alors 10 charrettes qui firent jusqu'à 9 voyages chacune. Le 13 décembre, il se transporta jusqu'à 85 charges doubles, le 14, 78. Le travail se poursuivit jusqu'après le Jour des Rois, car les chemins étaient très beaux; la pierre était prise à même les clôtures qu'il y avait dans les champs. A la mi-février, 570 charges avaient été placées, et la partie ouest de la ravine était exhaussée de 3 à 10 pieds, sur une longueur de 540 pieds et une largeur de 12 à 14 pieds, le vieux pont avait été le vieux pont avait été allongé sur son côté ouest, d'environ 15 pieds.

La fondation du pont neuf avait été creusée et le premier rang de pierres y avait été placé. Ils avaient donné au nouveau pont une échappée de 2 pieds et demi de largeur par 5 de hauteur, laquelle était recouverte de grandes pierres plates, venant pour la plupart de Pointe aux Touristes (Pte aux Anglais), à 6 milles de la ravine.

Au printemps de 1911, c'était la nivelage de la partie exhaussée du ravin, pour en faire un chemin praticable, du gravier et de la cendre y avait été étendus, on avait mis aussi des garde-fous au pont neuf, cela prenait l'air d'un ouvrage de qualité et praticable en toute saison; les travaux se poursuivirent jusqu'au 12 décembre 1911. Il était entré en tout, dans la structure de ce pont, quelque 3800 charges simples, plusieurs citoyens d'Oka de l'époque, oeuvrèrent à cette construction, entre autres: Pierre Ignace, Hermas Lacroix, Albert Périllard, Jos. Laberge, Jos. Raymond, Hormisdas Daoust, Calixte Laurin, Paul Tharry, Jules Lalonde, Horace Marinier, et combien d'autres.

Le Pont du Calvaire, ce pont se trouvait dans les Vergers de Saint-Sulpice, à quelques arpents plus loin que le Pont de l'Annonciation, à l'endroit où le ruisseau Raizenne traverse le chemin, ce ruisseau était alimenté par une source qui jaillissait au pied d'un

arbre sur le versant ouest de la montagne du Calvaire, ce cours d'eau traversait l'ancienne Ferme du Calvaire, il fournissait l'eau à cette ferme et à la propriété Raizenne, il coupait le Chemin de l'Annonciation pour aller se jeter 3 arpents plus loin dans le bassin formé par le ravin bien connu du pont de l'Annonciation.

En 1913, le vieux pont de bois fut remplacé par un pont de pierre, on recouvrit le dessus de ce pont avec de lourdes pierres plates, qui pouvaient atteindre jusqu'à 7 pieds de long par 8 à 10 pouces d'épaisseur.

Le Pont St-Jean-Baptiste, on appelait par ce nom, le "Chemin de grève" qui borde le village d'Oka à l'est, et qui conduisait à l'ancien Village des Algonquins. Jusqu'en 1908, ce chemin était sablonneux, cahoteux et submergé presque tous les printemps par les eaux du Lac. Certaines années, les gens se trouvaient isolés de leurs voisins et pouvaient difficilement se rendre à l'église ... on prenait des poissons à 2 pas des maisons entre 1908/1909. Les eaux du printemps couvraient aussi les terrains, de sorte qu'il était difficile d'avoir des jardins potagers. Les habitants des maisons du côté est souffraient de cet état de chose qui durait depuis le début de la Mission, en 1733.

En septembre 1907, l'idée vint à Urgel Lafontaine, de faire empierrer la partie du chemin de front de la maison occupée par Hermas Lacroix et sa soeur Alphonsine, des moyens peu coûteux furent trouvés pour le Séminaire. A l'automne 1907, Monsieur Lefebvre faisait élever une partie de son aqueduc pour enlever les pierres dont on l'avait recouvert, et monsieur Eusèbe Trépanier faisait la fondation de la maison du Dr William Ouimet, c'est par l'entremise du transport de quelques tombereaux de pierres, que le problème du coût fut résolu.

Au commencement de novembre, MM. Toussaint Lamanque, Jules Lalonde et Hormisdas Daoust, plaçaient certaines grandes pierres, dans une même rangée à une trentaine de pieds des habitations.

Ce premier travail étant terminé, Jean Carrière, le charretier du Séminaire, nettoyait la grève et enlevait tous les débris et rebuts de toutes sortes (poterie, fer, verre, vaisselle et autres) qui s'y étaient accumulés depuis 150 ans, il y en avait tellement, qu'il fit pas moins de 30 voyages qu'il alla vider dans une grande fosse au bout du chemin, ensuite il recouvrit le tout avec de grosses pierres qu'il prit sur le bord du Lac, après avoir exhaussé le chemin d'au moins 2 pieds, monsieur Carrière mettait au même niveau, le chemin en front de la propriété de Dame Homer Chené, en même temps, Hermas Guindon recouvrait de grosses pierres, le chemin en face des propriétés de Hermas Lacroix, Alexandre Martin, Alphonse Gagné.

suite au prochain Okami

Sources: Cahiers d'Urgel Lafontaine, p.s.s.

LES MONTÉES ET LES CHEMINS

En plus de parler des ponts et des viaducs qui ont été construits dans le passé, dans la paroisse et au village d'Oka, je vais aussi ouvrir un autre sujet tout aussi important: les **Montées et les Chemins** qui sillonnèrent cette région.

Dans les Livres du Conseil de la Paroisse d'Oka, le premier "chemin" dont il est question, c'est celui de la "**Côte Rouge**". On appelle de ce nom, le chemin qui part du Rang de l'Annonciation (extrémité nord) et qui conduit aux Rangs Ste-Germaine, St-Ambroise et St-Jean.

On a prétendu par le passé, que l'entreprise de cette "montée" ou "côte", avait été illégale. M. Arsène Labrosse, proposait, appuyé par Pierre Chrysologue Lalonde, que le secrétaire trésorier fut autorisé à protester contre M. Toussaint Mathieu dit Lamanque, de discontinuer son entreprise et de la regarder comme illégale. Eustache Dupras, en lui donnant cette entreprise, avait travaillé contre les intérêts de la Corporation d'Oka, l'entreprise fut ensuite donnée à Anaclet Quévillon.

Le 6 mai 1901, le Conseil statuant sur l'état dangereux de cette côte, passa le règlement suivant:

1/ Que le chemin de la Côte Rouge, à partir du vieux chemin d'hiver, qui passe sur la propriété de Nap. Corbeil, sur le côté ouest, serait rempli de pierres à l'égalité du chemin existant, avec une élévation de 6 pieds, en allant du côté de la clôture avec un parement en grosses pierres, à 10 pieds de distance de la dite clôture, sur une longueur de 100 pieds en remontant vers la Côte Ste-Germaine.

2/ Pour la partie est, en face de la propriété de Hyac. St-Jacques, on devrait y construire une clôture de pierres, à partir de 20 pieds plus haut que le pont à l'entrée de la propriété du dit St-Jacques. Et cette clôture devait avoir une seule pierre de hauteur et de largeur.

3/ La pierre, pour les présents travaux, devrait être prise sur la propriété de M. Wilfrid Masson, suivant les avantages de l'entrepreneur.

4/ Pour la vente des travaux, des soumissions cachetées seraient reçues au bureau du secrétaire trésorier à partir du 10 juin jusqu'au 2 juillet. Le Conseil ne serait tenu d'accepter ni la plus haute ni la plus basse. Les présents travaux devraient être livrés avant le 1er août 1901. (Léon Clermont, maire, et Raph. Charest, secrét-trésorier.)

Chemin de l'Annonciation, la confection et l'ouverture de ce chemin furent soumises au Conseil, le 7 juin 1881, par Hercule Laurin. Le Séminaire dépensa environ 800 dollars pour les travaux de confection et d'ouverture de ce chemin, sans parler des dépenses faites en 1910-1911-1912-1913 et 1915 pour améliorer ce chemin.

La Montée St-Michel, les travaux d'ouverture et de confection pour ce chemin, furent présentés le 5 septembre 1892. Une requête avait été présentée pour ouvrir un chemin à partir du Rang Ste-Sophie, conduisant à St-Joseph.

La Montée St-Joseph n'était pas un chemin tout à fait neuf, à l'époque, si l'on se réfère aux Livres du Domaine du Lac, on trouve que le Séminaire avait déjà dépensé 710 dollars en 1884 pour une "montée" dite St-Joseph. Et Monsieur Etienne Ladouceur en avait été l'entrepreneur.

Chemin St-Ambroise, le 6 juin 1892, il était question de l'ouverture du Chemin St-Ambroise, et le Conseil passait le règlement suivant:

1/ Il serait ouvert un chemin dans le Rang St-Ambroise, à partir de la montée Ste-Sophie (Côte Rouge), qui conduit à St-Benoît; il irait terminer à la montée Ste-Germaine (au pied des Monts Bleu ou St-Alexis). Le chemin devrait avoir 26 pieds français de largeur entre les deux fossés.

2/ La largeur du chemin pour l'année 1892 devrait être de 12 pieds. Le chemin serait défriché et aplani, avec des fossés de chaque côté, assez profonds et assez larges pour égoutter les terrains voisins.

3/ Les travaux ci-dessus mentionnés devraient être faits avant le 1er septembre de l'année courante.

4/ Les autres travaux pour l'ouverture du chemin devraient être en 1898.

5/ Les clôtures devraient être faites pour le 1er septembre 1894.

6/ Les travaux seraient exécutés sous la surveillance de l'Entrepreneur de voirie de l'arrondissement.

Montée St-Hippolyte, le 3 juillet 1893, le secrétaire trésorier lisait une requête de Pierre Lallemand dit Strasbourg, demandant l'ouverture du Chemin St-Hippolyte, à partir du Rang de l'Annonciation jusqu'à celui de Ste-Germaine.

M. Clet St-Jacques, proposait, secondé par J.B. Lafleur, de faire un règlement pour l'ouverture de ce chemin.

1/ Le chemin de front du Rang St-Hippolyte serait ouvert cette année (1893).

2/ Les propriétaires auront 2 ans pour terminer l'ouverture du dit chemin.

3/ La première année, ils devront faire une route passable, de 12 pieds de largeur, avec des fossés de chaque côté.

4/ Les travaux qui resteront à faire, devraient être terminés pour le 1er septembre 1894.

5/ Les travaux seraient faits sous la surveillance de l'Inspecteur agraire de Ste-Germaine. En 1913, le Séminaire apportait à nouveau des améliorations à ce chemin.

Les travaux pour l'exécution de cette montée, coûtèrent au Séminaire, la somme de 415.16 dollars.

Montée St-Ambroise, le 4 novembre 1895, le secrétaire du Conseil, lisait un avis de poursuite, de la part de France St-Denis au sujet de la montée entre les rangs Ste-Germaine et St-Ambroise.

Sur ce, M. J.B. Lafleur, proposait, secondé par Napoléon Dufresne que le secrétaire fut autorisé à faire demande par avis public, des soumissions cachetées pour la confection de tous les travaux d'ouverture de la "montée" St-Ambroise entre les rangs Ste-Germaine et St-Ambroise, le ou avant le 2 décembre 1895. Le 12 décembre de la même année, devis était donné au Conseil pour les travaux de la dite montée. La longueur du chemin était à peu près de 16 arpents, il serait arrondi dans toute sa longueur, les souches seraient arrachées, les pierres enlevées et cassées au besoin; à l'entrée de Ste-Germaine, il y aurait un pont avec un coffre de bois de cèdre, les fossés de chaque côté seraient creusés de manière à égoutter les terrains voisins.

Il y avait une fondrière d'environ 2 arpents, elle serait empierrée d'un bout à l'autre avec 1 pied d'épaisseur par 10 de largeur. dans la montée, il devait y avoir un pont tout en cèdre. Celui-ci devrait reposer sur 2 caisses de bois de 6 pieds de haut et les caisses seraient assises sur un rang de pierres. Ces mêmes caisses seraient remplies de pierres, entre chaque caisse, il devrait y avoir un espace de 6 pieds. Les grandeurs de ces caisses seraient de 15 pieds par 10.

Le côté sud de la "montée" serait abaissé de 6 pieds, et le côté nord, de 4 pieds, s'il y avait d'autres ponts à faire, ils seraient à la charge de l'entrepreneur.

Le devis fut accepté sur proposition de Cyrille Arbic, secondé par Elie St-Denis, annonçant que le dit chemin serait vendu au rabais, par lui-même, à la Salle du Conseil, 15 jours après l'avis, aux conditions suivantes: l'acheteur devrait fournir deux cautions, et ce, à la satisfaction du Conseil. Les travaux devraient être terminés le dernier jour d'octobre 1896, et seraient payables en trois versements.

Le Conseil engagea des poursuites contre France St-Denis pour le recouvrement des deniers fournis par la Corporation pour avoir fait sa part de travaux de clôture, c'est-à-dire: 8.00 dollars, 7.50 pour la clôture et 0.50 pour le nettoyage du fossé.

Les travaux furent exécutés par Ferdinand St-Jacques et Victor Brisebois, au coût de 300 dollars, mais il semble qu'il y ait à peine "fait sa vie".

Dans le prochain numéro d'Okami, je parlerai des montées ou chemins: Ste-Germaine, de l'Anse, Ste-Philomène, St-Isidore ou Ste-Sophie et autres, il sera aussi question des cours d'eau et des fossés.

Sources: Cahiers d'Urgel Lafontaine, p.s.s. / autres sources privées

André de Pagès, Rosemère (1992)

Protégeons notre Patrimoine.

Cette pinède, que nous cache-t-elle?

Nous savons tous que la Pinède d'Oka / Kanesatake est une des plus belles, mais aussi une qui fut faite par mains d'hommes, mais quoi encore?

Si nous contemplons bien ce joyau de la nature, d'innombrables oiseaux et mammifères y nichent ou s'y cachent.

Nous savons également qu'elle est parcourue d'une petite rivière sinueuse, partant du marais, et alimentée par douze sources, et d'un milieu hypotelminoréique* qui, lors des grandes fontes de neige ou grosses pluies causent le trop plein de la nappe phréatique et fait déborder ces sources. Lors des "trop pleins" de ces sources, on y découvre des Amphipodes¹ et Isopodes planaires² phréatobies* dont l'étude n'a jamais été faite et qui mérite notre attention, car cette faune et micro-faune rares, mais bien connues de la science nous font découvrir de jour en jour des espèces nouvelles, qui mettraient notre Pinède plus en valeur, et aussi notre charmant village. Les scientifiques faisant l'étude de cette faune nous disent ... pourquoi négliger cette Pinède? Ces quelques lignes sont un appel à l'ordre ... et, main dans la main, protégeons-la!

* nappe d'eau de faible profondeur

1 - Amphipodes & Isopodes = crustacés

2 - Planaires = vers plats

* phréatobies = se reproduisant dans les nappes phréatiques.



Martin Kersmaekers - isopodologue.

Collaborateur scientifique à la
Faculté des Sciences Agronomiques
de l'État de Gembloux - Belgique

Ce beau conifère, planté par mains d'homme, est sans doute un des plus vieux de la Pinède, doit-il être coupé?

"Réfléchissez!"

Photo: Martin Kersmaekers

REFLEXION SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

PAR LYSE CHARBONNEAU

Les Autochtones vivent en harmonie avec la nature dans un climat profondément humain. Ils sont dénués de toute ambition autre que celle de se comprendre et de voir s'épanouir leur peuple. Leur mode de vie protège la nature. La seule issue pour tous, c'est la volonté éclairée de retrouver l'équilibre avec la nature que nous sommes en train de perdre. Il faudra beaucoup de sacrifices pour que cette transformation soit possible, mais il faudra surtout l'amour de la Terre-Mère. Les "BLANCS" ont perdu le contact avec la nature. Les Indiens ont beaucoup à leur enseigner, ils n'accumulent jamais beaucoup de bien matériel.

Au contraire, ils ont l'habitude de donner chaque fois qu'ils reçoivent. L'homme civilisé est esclave de mille conditionnements qui lui volent son pouvoir, tandis que l'Amérindien vit de liberté. Les Américains du temps de l'esclavage noir et des guerres indiennes avaient essayé de soumettre les Amérindiens à l'esclavage. Ils n'y sont jamais arrivés, car la fierté de l'Indien lui permettait de subir des souffrances épouvantables sans perdre sa dignité. En 1885, GERONIMO, célèbre chef Apache avec 35 de ses braves ont combattu 50000 soldats, auxquels ils ont échappé pendant 18 mois. Durant tout ce temps, il n'a perdu que 6 braves et réussi à tuer plusieurs centaines de ses ennemis.

Les enfants sont l'espoir du peuple Amérindien.

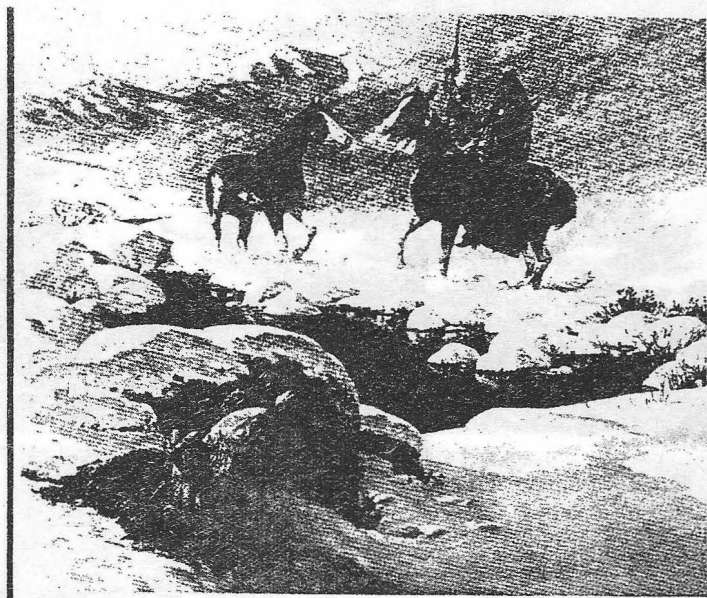
Les parents ne punissent jamais leurs enfants, chaque personne est une entité unique. Pour l'autochtone, la terre a été nourrie depuis toujours par le sang, la chair et les os de ses ancêtres. C'est pourquoi il a tant de peine et de douleur à voir la terre éventrée par la construction et l'industrie. Il y a quelques années, un Indien de la Californie, USA. s'était fait attacher sur une croix, avec du fil de fer barbelé et clouer le poignet par un clou de 12", il protestait contre l'Etat qui désirait faire passer une autoroute dans un ancien cimetière de son peuple. Il faut laisser les morts en paix. La vie ne cesse pas à la mort. Le monde où nous irons ensuite est sans comparaison avec celui-ci. Notre existence n'a plus aucun sens si nous la passons à courir après des biens matériels éphémères. Nous n'emportons pas, de toute façon nos biens dans la tombe. Les êtres les plus

heureux sont souvent ceux qui n'ont presque rien. D'ailleurs, le détachement des biens matériels conduit à une meilleure santé. Et la santé implique que nous répondions aux besoins affectifs et spirituels de notre entourage.

Notre gouvernement ne peut être fier de sa relation avec les **NATIONS AMERINDIENNES**. L'injustice, le racisme, la misère, l'incompréhension sont le lot des Indiens dans notre "beau" pays. On nie aux peuples autochtones le droit de se gouverner eux-mêmes, de décider de leur propre sort. La société a une dette énorme envers les Premières Nations. Il existe un racisme sournois et cruel, aveugle et continuels envers les peuples autochtones du monde entier. La solution serait de redonner aux premières nations les outils qui leur permettraient de continuer à gérer l'autonomie de leurs communautés. L'échange véritable entre les nations sera possible si les autochtones reçoivent le respect qui leur est dû. Nous récolterons de plus grandes joies, un plus grand bonheur, en aidant les autres bien plus qu'en poursuivant des buts strictement individuels.

LYSE CHARBONNEAU

Note: Cet article a paru dans la revue Big Bear-France, dans le numéro de juin 1991, p. 31





UN ÉTERNEL RETOUR

Le printemps dans la Belle Province

PAR CLAUDE-LYSE GAGNON

ILLUSTRATIONS PAR RENÉ MILOT

Le printemps éclatait soudainement, non pas à la date officielle, mais quand la débâcle survenait sur le lac des Deux-Montagnes. Les glaces se brisaient dans un bruit sourd et formaient des petits icebergs qui, en descendant vers le fleuve Saint-Laurent, fondaient doucement dans des paysages lunaires. Ce jour-là était attendu comme un cadeau dans mon village d'Oka et les gens avaient parié depuis un mois sur la date exacte de son arrivée.

Selon l'hiver, on pariait sur un jour de fin mars ou de début avril, et celui ou celle qui gagnait était bien fier, car les habitants d'Oka le connaissaient bien, leur lac. Il avait tant d'importance dans leur vie. "Quand on est né au bord d'un lac, même d'un étang, disait Tchekhov, on ne l'oublie jamais".

Pour les enfants, l'un des premiers plaisirs du printemps consistait à aller faire de la bicyclette dans les rues inondées du bord de l'eau. L'eau y montait chaque année et il fallait parfois se rendre en chaloupe à l'église, près du quai. Nous étions les seuls à aimer cette période, car, ceux qui avaient des caves à vider, s'arrachaient les cheveux.

Après l'école, la frénésie des billes s'emparait de nous; nous nous amusions à faire entrer ces petites boules de verre dans des trous creusés dans le sol détrempé après les avoir lancées contre un mur lisse. Que certaines billes étaient belles, plus attirantes que des pierres précieuses! Marbrées, jaspées ou veinées, elles offraient un vaste éventail de couleurs. Les plus grosses étaient examinées à la loupe et faisaient l'objet d'un troc de vieux maquignons. Ce divertissement est maintenant chose du passé, tout comme on ne surprend plus les enfants en train de transformer des glands de chêne, cueillis l'automne précédent, en pipes de fortune dont le tuyau était constitué d'une brindille d'érable vidée à l'aide de broches. Les écoliers ne se confectionnent plus de chaînes avec des tiges de pissenlits dont le liquide laiteux rend les mains collantes. Fabrique-t-on encore des cordelettes en laine avec des bobines de fil à coudre munies de petits clous?

Ne connaissant pas encore la télévision, nous passions la plus grande partie de notre temps à l'extérieur. L'unique cinéma du village, ouvert le soir, constituait notre seul divertissement à l'intérieur. Il se remplissait

surtout quand Monsieur le Curé, du haut de sa chaire, avait mis ses ouailles en garde contre certains films. Un soir que "La dame aux camélias", mettant en vedette Greta Garbo, était à l'affiche, je me rendis compte que j'avais oublié mes nouvelles lunettes. Pour rentrer au plus vite à la maison, je décidai de passer par le cimetière voisin de chez nous. C'était entre chien et loup. Ma jambe droite s'enfonça dans une tombe décrépite. J'eus la frousse de ma vie et je sautai la clôture comme un chevreuil. Mon père, qui ratissait la pelouse, rit de bon cœur. Pour aller pleurer devant les malheurs de l'héroïne du film, je pris la peine de faire le grand détour.

Oka vit et sommeille au pied d'une colline où furent plantés, vers 1886, par les Sulpiciens et la population locale, des milliers de pins en rangées pour protéger le village des avalanches de sable en cas de grands vents ou de pluies abondantes. Cette forêt unique, aux allées couvertes d'aiguilles et assez larges pour qu'un cheval y galope, nous attirait comme un lieu enchanté. Dès que la neige avait fondu, nous nous y réfugiions pour jouer aux cow-boys et aux Indiens. Cela sentait si bon sous les grands arbres. Un peu plus au nord, il y avait une clairière appelée "la Commune". Autrefois, elle servait de pâturage aux animaux des Iroquois et des Hurons qui fondèrent, en 1721, avec les prêtres de Saint-Sulpice, la bourgade dont le nom signifie "poisson doré". Au cours des ans, la Commune fut transformée en terrain de jeux, de golf, d'équitation, de crosse, de base-ball, etc. Aujourd'hui, le terrain de golf est clôturé et sa pelouse est de velours, mais à l'époque, il y poussait de petites fraises des champs et on pouvait le traverser à cheval quand les joueurs se faisaient rares. Pas de frontières.

Partout au village, c'était le "grand ménage", dans les maisons, les plates-bandes, les jardins. Mon père et son voisin rivalisaient de vitesse et de sueurs à qui aurait les premières fleurs et les premiers légumes. Ils se levaient tôt, à "l'aurore aux doigts de rose" comme écrivait Homère dans *L'Odyssée* et travaillaient comme s'il n'y avait rien de plus important au monde. Les jours de jardinage, mon père portait un chapeau colonial blanc. Rendait-il ainsi hommage à tout ce qui reverdisait, redonnait couleurs et parfums à son petit coin de terre? Pour se reposer, il allait voir

comment se comportaient les radis, les échalottes et les fines herbes d'à côté. En mai et juin, lui et le voisin n'arrêtaient pas de se visiter.

Dans les cours, les marins d'eau douce sablaient, étoupaient, peignaient leurs bateaux en bois. L'embarcation en fibre de verre viendra plus tard. Tel un mousse, j'aidais mon père à retaper sa grande chaloupe "Verchères" à moteur et le dinghy à voile qu'une amie m'avait prêté pour l'été. Nous avions si hâte de prendre le large. Mon original de père se prenait déjà pour un grand capitaine parce que, durant tout l'hiver, il avait lu maints livres sur les plus célèbres navigateurs, plusieurs récits d'aventures en mer vécues par des solitaires qui avaient entrepris le tour du monde en voilier, en commençant par le Canadien Slocum. Un bon samedi de fin mai, après avoir installé son ancre de ciment, face à chez M. Sarrazin (la marina n'existant pas), et rendu le bateau étanche en le laissant à l'eau pendant trois jours, il décida de naviguer. Il était bien monté à bord, quelques fois, la saison précédente, mais pas souvent. Et il ventait fort! Il y avait des moutons blancs sur la crête des vagues. Brave, mon paternel voulait à tout prix tenir la barre. Il constata pendant que je hissais la toile en coton égyptien: "C'est étrange, il n'y a que nous à l'horizon. Alors, il n'y a que les bons marins ou les imbéciles qui naviguent, cet après-midi!" En flèche, nous filions grand large, passant au large du grand quai. Tout à coup, il décida de virer vent en poupe. Comme ça! N'importe comment. Alors, n'importe comment le voilier chavira. Il perdit ses lunettes, mais pas sa pipe, et s'assit sur la coque renversée. Du rivage, des gens nous aperçurent et avertirent ceux du traversier qui s'empressèrent de nous secourir.

Les touristes commençaient à arriver en mai, d'abord pour les fins de semaine, ensuite pour l'été. Celui qui arrivait le premier et qui avait le plus de panache s'appelait Paul Delorme, "Ti-Paul" de son surnom. Il venait de Montréal sur son cheval Galant, une superbe bête de l'Ouest à la robe alezane. Il l'avait reçu en cadeau à l'âge de sept ans d'un oncle généreux et il ne se passait pas deux jours sans qu'il le montât. Non seulement la monture était-elle dressée comme un cheval de cirque, mais encore suivait-elle et écoutait-elle son maître mieux qu'un

chien. Ti-Paul aurait pu prendre deux jours pour parcourir la route. Non, il s'arrêtait à toutes les auberges et chez ses nombreux amis. Il était beau, du genre James Dean. Tout le monde l'aimait, surtout les filles. Quant aux enfants, ils le suivaient dans les rues comme un prince, sachant que l'un d'entre eux monterait derrière lui.

Certains soirs, l'alcool aidant, il y allait de ses prouesses: il sautait de chaque côté de son cheval filant au galop et passait sous sa selle, se tenait debout sur lui, le faisait s'agenouiller, se coucher, se cabrer. Puis, il redescendait à l'auberge du village pour fêter. Et Galant, appuyé sur trois pattes, une hanche plus haute que l'autre, les rennes à terre, l'attendait.

Ti-Paul avait dans les vingt ans. Il souriait aux filles, mais n'aimait, au fond, que son cheval. Il participait à je ne sais combien de concours hippiques à travers la province. Un jour, il dut acheter un nouveau cheval car Galant, bien qu'ayant le même âge que lui, était en fait trois fois plus vieux. Désormais il le laisserait passer l'été au pâturage et le rentrerait au chaud, l'hiver. Intrépide, Ti-Paul adorait dresser des montures récalcitrantes. Mais un jour, dans une petite cour de Montréal, il connut une fin tragique lorsque le fougueux Palomino qu'il chevauchait se cabra et s'effondra sur une clôture de piquets. Le cavalier malchanceux eut les pommens perforés et rendit l'âme le lendemain. "Je meurs comme j'ai vécu", dit-il et, ce printemps-là, Oka perdit un personnage légendaire.

Si ce cavalier passait plus de temps en selle à partir du temps des lilas et du muguet, les autres se sentaient eux aussi plus libérés, plus expansifs. On prenait le temps de parler en sortant du bureau de poste, on s'arrêtait avec plaisir à l'atelier de bois de M. Masson, l'ébéniste, qui pouvait travailler les bois les plus rares comme les plus rustres, mais sans empressement, quand ce n'était pas à la forge de M. Dancause, qui ferrait encore certains chevaux, mais s'était adapté aux "temps modernes" en se spécialisant dans le fer forgé, ou encore au magasin général de M. Chéné, garni de tentations pour tout le monde. Après le souper, seul ou avec d'autres, on se rendait sur le quai, pour pêcher, pour voir arriver les bateaux, surtout le traversier que les caprices du temps n'arrêtaient jamais. Ainsi coulait la

vie, comme la rivière, si large, que nous l'appelions le lac.

Dans ma rue, on avait oublié que Mme Lisette, grande et rondelette, partait régulièrement en bataille contre son maigre et petit mari. Elle ne lui faisait pas peur pour autant. Au contraire, c'est lui qui réussissait à la mettre à la porte, la menaçant de ses poings. On aurait dit qu'il avait bu la potion magique d'Obélix dans la série des *Astérix*. En colère, humiliée, vociférante, Mme Lisette prenait tous ses voisins à témoin et même les passants qui se laissaient parfois attendre quand ils ignoraient son histoire. Elle ne retrouvait son calme qu'assise sur le quai, en comptant les vagues, et rentrait au foyer, repentie, épuisée pour un certain temps.

Une autre dame, fort pittoresque aussi, arpentait les trottoirs en s'arrêtant pour causer et rire avec tout le monde. Née à Marseille dont elle avait gardé l'accent et le goût de la discussion, il lui arrivait, surtout au printemps, d'avoir le mal du pays qu'elle noyait un peu en débouchant une bonne bouteille de vin rouge. Puis elle sortait, car son casanier de mari s'intéressait davantage à ses livres qu'aux



papotages. Il avait rencontré cette femme pétillante à Paris alors qu'il poursuivait des études avancées en agronomie. Et c'est seulement de retour au pays, assuré d'un poste de professeur à l'École d'agronomie d'Oka, qu'il la demanda en mariage et la fit venir ici. Il la laissait aller, ces jours-là, sachant bien qu'elle taquinerait M. Chéné, conterait des petites histoires gaillardes à des gens qui ne l'étaient pas toujours, qu'elle sèmerait le rire, qu'elle arrêterait chez ma mère pour le thé et déciderait avec elle de leur prochain voyage à Montréal où elles iraient voir tel nouveau film, au cinéma Saint-Denis, manger au restaurant "Chez Pierre" et musarder dans les magasins.

Il y avait aussi "Chaussette", le fossoyeur du village. Un raffiné, celui-là, qui ne buvait que du vin. Il creusait chaque tombe au pic et à la pelle, une bouteille à la main. Plus il s'enfonçait, plus il pleurait. Les défunts qu'il enterrait, furent bien regrettés! Il s'endormait au fond et en sortait à la nuit tombante comme un fantôme, comme Dracula. J'en avais une peur bleue. Toutefois, pour remplir la fosse, il en allait autrement. Il avait ses employés; deux petits garçons dont il dirigeait les travaux en répétant inévitablement: "Foule, Gaston. Foule bien, Arthur. Faut pas qu'il sorte!"

Oka n'était pas seulement renommé pour le fameux fromage du même nom que fabriquaient les moines de l'Abbaye cistercienne, communément appelée La Trappe. Il l'était aussi pour son École d'agriculture et son École de médecine vétérinaire qui avaient attiré une colonie de professeurs spécialisés, établis au village pour la plupart, et surtout un grand nombre d'étudiants, pour lesquels au temps des cerises, les plus belles filles faisaient les yeux doux. En hiver, les professeurs et leurs femmes se réunissaient souvent pour des fêtes, pour faire du ski ou pour jouer au bridge, mais, le beau temps revenu, ils jouaient au tennis, se baignaient, entretenaient le terrain de golf et organisaient des "parties" dans les jardins. Le plus étrange d'entre eux partait explorer les montagnes avoisinantes pour y faire de la prospection. À vrai dire, il s'y perdait délicieusement et au lieu d'en revenir le soir, il réapparaissait au bout de trois à quatre jours au désespoir de sa très jolie femme qui

le quitta vite pour un homme moins distrait. Il fut le premier à découvrir que la montagne d'Oka renfermait du columbium; il inventa des lotions anti-maringouins, toutes sortes de médicaments dont il ne tira jamais d'argent, étant essentiellement passionné pour la recherche. À propos de l'École d'agriculture, le célèbre écologiste Pierre Dansereau, qui y étudia avant la Seconde Guerre mondiale, dira, un jour, sur les ondes de Radio-Canada: "J'avais choisi cette faculté parce qu'on y enseignait alors les sciences d'une façon complète, plus vaste que dans les autres institutions. Voilà pourquoi j'ai choisi Oka après mes études classiques".

Avec la venue du printemps, même les esprits les moins scientifiques d'entre nous s'intéressaient aux choses de la nature. J'avais ma propre ménagerie qui comprenait un couple de beaux lapins, des Géants des Flandres, que j'avais reçu pendant l'hiver. Le mâle était gris argenté et la femelle, d'une blancheur immaculée. Au printemps, ils pesaient plus de 9 kilos et ils vivaient côte-à-côte dans des cages séparées. Malgré l'ardeur que le gros mâle manifestait à l'endroit de la femelle, celle-ci se refusait à lui. Elle était prête à le mordre, à le tuer même quand nous le mettions dans sa cage. Il fallut la porter chez les Pères trapistes pour qu'enfin elle trouve un amoureux à son goût.

Je possédais également une grosse tortue attrapée au bord de l'eau, attachée par la carapace à un pilier de la galerie, un étrange lézard aquatique aux branchies rouges et de la taille d'un petit doré qu'un scientifique analysa. Ce dernier identifia la bête, dont j'ai oublié le nom, en ajoutant que cette espèce se retrouvait seulement dans le lac des Deux-Montagnes et certains lacs du Brésil. J'avais aussi des tourterelles et une mouffette opérée, sans compter la chatte d'Espagne et le chien qui m'avait suivie, un soir, et n'avait jamais voulu repartir. C'est ainsi que les enfants étaient heureux.

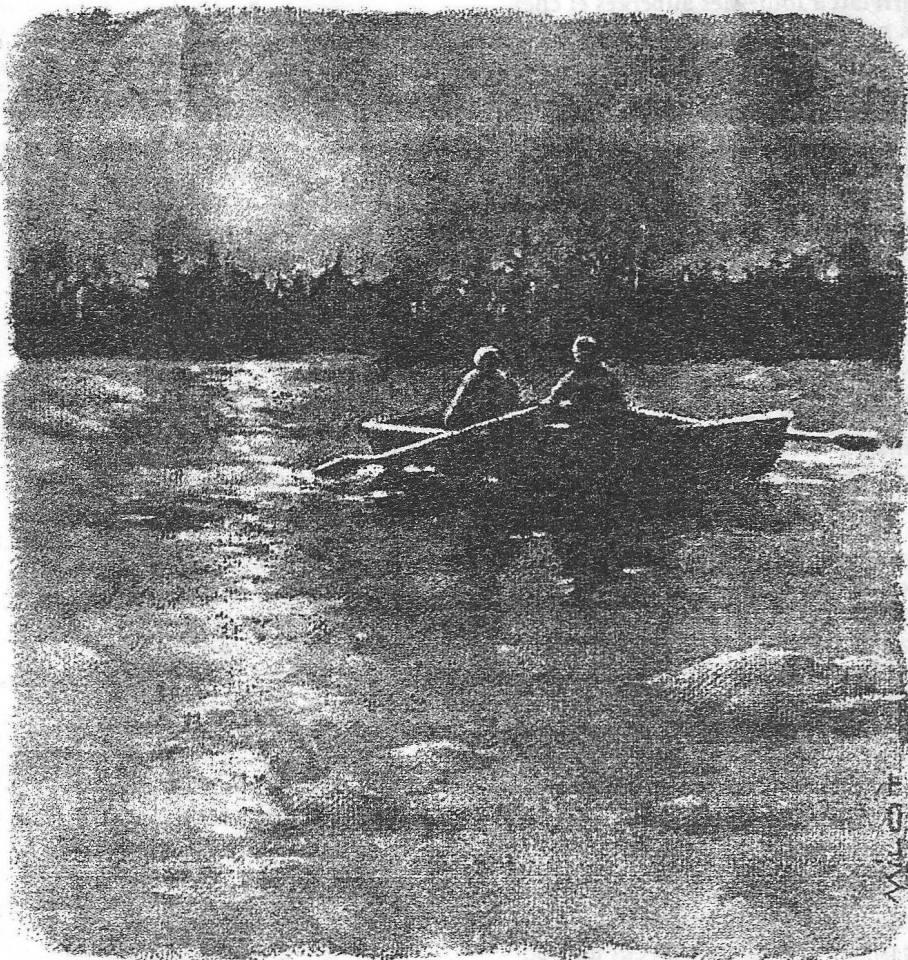
Avec une amie, au début de juin, j'ai vécu ma première journée de nomade. À bicyclette, lunch et chandail dans des sacs à dos, nous sommes parties, par le traversier, en direction de St-Lazare. Nous avons passé la nuit dans une grange, couchées dans le foin et sursautant au moindre bruit causé par un chat sautant des soli-

veaux ou par une hirondelle s'envolant de son nid de glaise accroché à la toiture. Le matin, quand nous nous sommes lavées à la grosse pompe manuelle, que nous avons déjeuné chez le cultivateur hospitalier qui nous avait offert un lit plutôt que le foin en riant dans sa barbe, quand nous avons mangé un œuf au miroir et des rôties accompagnés de sirop d'érable et d'un thé brûlant, notre bonheur était complet. Durant l'été qui suivit, nous partions trois ou quatre filles dans la chaloupe de mes parents et allions camper à la "Baie" avec des tentes improvisées à l'aide de couvertures et de branches d'arbres. Nous aménagions des pilotis pour sécher maillots de bain et serviettes et creusions des trous dans le sable pour garder nos provisions au frais. Nous croyions jouer à Robinson Crusôé, car les plages étaient désertes.

De temps en temps, nous rencontrions M. Plouffe au volant de son bazou, une vieille Ford décapotable

datant des années vingt. C'était un petit homme rondouillard, un mécanicien hors-pair qui pouvait réparer des moteurs de toutes sortes. Cependant, il passait le plus clair de son temps à réparer le moteur de sa propre voiture et à recueillir les chiens abandonnés; il y en avait toujours cinq ou six dans son bazou, nez au vent. On m'a dit que c'était un fils de bonne famille, qui avait pris la clé des champs et s'était réfugié dans une cambuse à la campagne pour éviter "les encombrements". Il sut bien les éviter, en effet, et fut, en somme, le premier hippie du bout, très doux, libre-penseur, détaché des trésors autres que ceux de la nature.

C'est en se mettant le nez dehors pour faire une balade, qui entre amoureux, qui entre amis, qui tout seul, ou encore pour courir comme les enfants, que les habitants du village s'éveillaient à la fête du printemps. Et voilà ce qui se passait entre le lac et les collines, des lilas aux pivoines. □



Dictons et remarques sur les sucres

(par Madeleine Doyon)

Les études sur les procédés de fabrication du sucre d'érable au Canada, depuis celle de Michel Sarrasin (1730) jusqu'aux récentes analyses chimiques, sont très nombreuses. Cependant nous y avons rarement lu ces observations de sagesse populaire, les dictons et remarques, qui régissent le temps des sucres et les différentes phases de transformation de l'eau d'érable, du sirop, de la tire et du sucre.

Nous offrons aujourd'hui une première liste de 35 dictons recueillis auprès de quelques sucriers de Saint-François, principalement de MM. Séraphin Bolduc, Alonzo Doyon et Thomas Jolicoeur. Tous ces dictons, sauf un, le numéro 3 qui a été entendu à Sainte-Foy près de Québec, sont couramment cités et observés dans la région la plus renommée pour les produits de ses érables, la Beauce!

1. Quand la Grande Ourse devient plate à l'horizon, le temps des sucres arrive.
2. Dans les sucreries qui penchent au soleil du Midi, on commence les

sucres quinze jours plus tôt.

3. Quand février a cinq dimanches, les sucres sont avancés d'un mois.

L'ethnologie beauceronne est redevable à cette Madeleine Doyon-Ferland, trop peu lue dans sa Beauce natale. Il y a près de 10 ans que cette descendante en droite ligne du fondateur de Saint-François de Beauce, Charles Doyon, est décédée; le 250^e de sa Beauce natale se doit de publiciser ses travaux. Quoi de plus beauceron que ce trait de mémoire orale.

4. Quand les "bibites à sucre" arrivent, c'est le temps d'entailler.

5. Quand on entaille dans le croissant, les érables coulent beaucoup plus.

6. Quand les érables coulent trop vite au moment de l'entaille, elles ne couleront pas longtemps. (Érable est toujours féminin dans le peuple.)

7. Pâques commence les sucres ou bien les finit.

8. Quand le mois d'août a été "mouilleux", on a un gros printemps.

9. Quand le mois d'août a été sec, on a un petit printemps. (On dit que c'est au mois d'août que les érables font leur réserve de sève.

10. La première eau d'érable est purgative.

11. S'il gèle la nuit, les érables couleront beaucoup le lendemain.

12. Quand les plaines coulent beaucoup, c'est

signe qu'on aura un gros printemps

13. Quand l'eau d'érable coule très sucrée, c'est signe d'un petit prin-

temps.

14. Quand l'eau d'érable coule "pas sucrée", c'est signe d'un gros printemps.

15. Plus la sucrerie est huchée haut sur la montagne, plus l'eau coule sucrée.

16. Quand il y a apparence de mauvais temps, ça coule plus sucré.

17. Quand l'eau d'érable gèle dans la chaudière, tout le sucré va au fond.

18. Plus l'eau coule abondamment, plus elle est dure à cuire.

19. Quand le sirop fait des palettes, il est prêt à couler. (Faire des palettes signifie que le sirop est assez épais pour ne pas tomber en gouttes.)

20. Quand le sirop est assez épais pour figer en calottes sur une boule de neige, la tire est prête.

21. Quand la tire com-

mence à filer au bout de la fourchette, elle est cuite.

22. Quand le sirop bouille à gros bouillons, la cuisson est rapide.

23. Quand la neige tombe épaisse et mouilleuse, c'est du sucre qui tombe, c'est une bordée de sucre.

24. Quand le temps est nuageux, c'est signe d'une grosse coulée.

25. Quand la racine des érables est glacée, le printemps est long et les sucres durent plus longtemps.

26. Tant qu'il y a de la neige au pied des arbres, les sucres durent.

27. Quand on rafraîchit l'entaille, les érables coulent plus longtemps. (Dicton qui avait cours autrefois quand on entaillait avec les goudrilles.)

28. Les érables donnent une grosse coulée durant les Jours Saints. C'est le coup de la Semaine Sainte.

29. La "masse" du sucre, ça se fait dans le croissant de la lune d'avril.

30. Quand la neige est en gros sel, les sucres achèvent.

31. Si on veut prendre une grosse purgation, on boit de l'eau de sève, l'eau des dernières coulées, ou bien on mange de la "pierre à fusil". (La

pierre à fusil, c'est la tige qui a brûlé au noir).

32. Quand les papillons apparaissent dans les chaudières, on dit que les sucres achèvent.

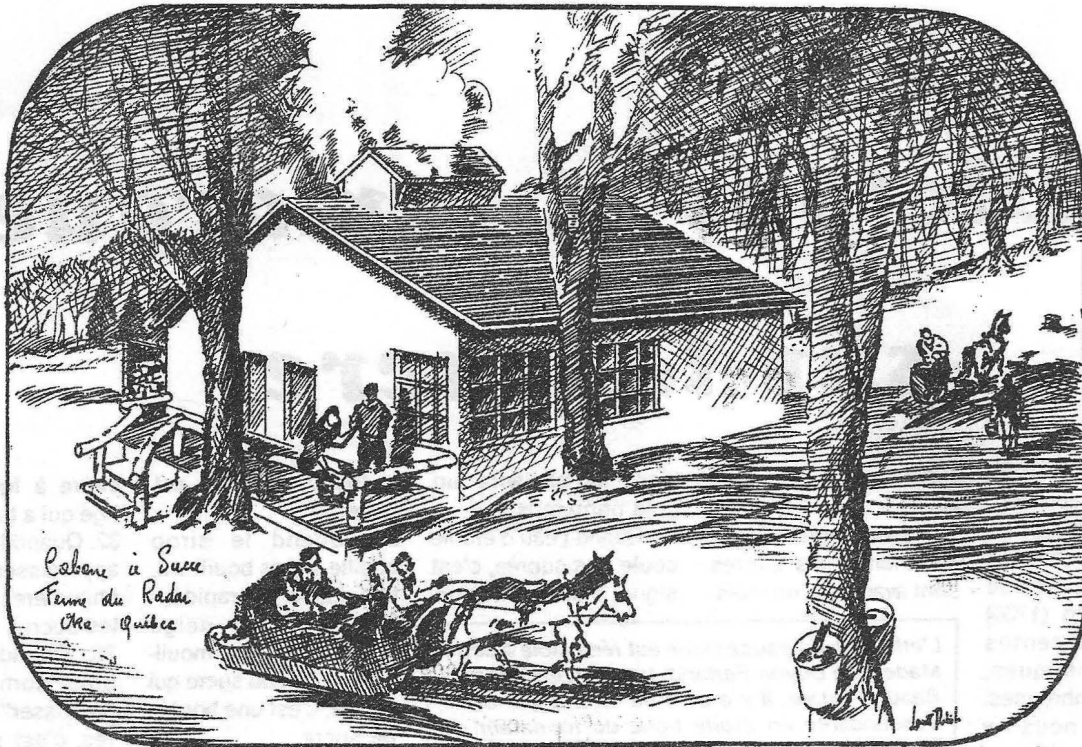
33. Quand les pique-bois commencent à "picosser" les chaudières, c'est signe que le sucre est fini.

34. Quand la glace est partie, les érables donnent un coup d'eau. On dit que c'est le coup de la rivière (la Chaudière).

35. Quand la débâcle est arrivée, c'est le temps de cabaner.

Note: L'Action Catholique, Québec, publiait le premier mars 1943 une nouvelle de son correspondant de Saint-Joseph, il y aurait du sucre en abondance, dans laquelle on pouvait lire: "Coïncidence remarquable, en effet, l'oiseau de sucre a fait son apparition en Beauce, mercredi le 24 février, en le jour très sombre de la fête de Saint-Mathias. Cet oiseau au plumage tout noir, nos sucriers le savent, est un signe précurseur d'une coulée de sève abondante pour dans trois semaines environ. Si, à la Saint-Mathias, dit le dicton, le temps est sombre, le printemps doit venir de bonne heure et les érables doivent couler une sève abondante."

(AG)



*Cabane à Suze
Ferme du Radar
Oka - Québec*

C'ÉTAIT HIER ET C'EST ENCORE AUJOURD'HUI

Entre les montagnes, la petite cabane de la ferme du Radar a l'air d'avoir été oubliée là, comme une trace, un vestige de ce qui se passait à une autre époque, pour servir de témoin le jour où les petites cabanes n'existeront plus.

Et, fidèle à ses murs, la boustifaille se maintient dans le genre d'antan, elle penche du côté familial et est bien ancrée dans ses principes du: Fait maison. On y trouve l'ambiance particulièrement intime d'une maison; on a l'impression que cette cabane en est une d'habitués; elle semble faite pour des amis qui peuvent la prendre pour la leur.

/FBP

Décès

Au mois de janvier, M. Henri Binette, membre, a eu la douleur de perdre son fils, Maurice, décédé d'une manière tragique.

Le 18 mars 1992, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Thérèse Lépine-Mallette, membre de la Société.

Le 28 mars est décédé M. David Lavigne, père de Mlle Anne-Marie Lavigne, d'Ontario, membre. Ses ancêtres venaient d'Oka.

Sympathies aux familles en deuil.

LA SOURCE

Depuis quelques mois, on en est au No 5, un petit journal a vu le jour à Oka, il s'agit de **LA SOURCE**. Il est distribué gratuitement dans les deux municipalités d'Oka, Village et Paroisse et aussi Kanesatake.

OKAMI parle surtout des événements anciens, tandis que **LA SOURCE** raconte surtout les événements actuels. Les deux se complètent. Les personnes qui n'habitent pas Oka-Kanesatake peuvent s'abonner au prix de 12\$ pour 6 numéros ou 20\$ pour 12 numéros. Il s'agit de s'adresser à

LA SOURCE

CP 417

OKA, JON 1EO

CONCOURS DE DESSIN

Le dessin qui paraît au dos de l'**OKAMI** a été fait par des membres de l'équipe du journal **LA SOURCE**. Sincères remerciements pour leur magnifique dessin et aussi pour le beau travail que l'équipe fait avec son journal à Oka-Kanesatake.

Le texte de Claude-Lyse Gagnon, aux pages 29 à 32, est extrait de **La Revue**, publication de la Compagnie pétrolière impériale ltée, Vol. 66, no 2, 1982, avec titre général du numéro: "Le printemps au Québec".

* FORMULE D'ADHESION DATE: *

* Je renouvelle ma cotisation () 18,00\$ pour un an *

* Je suis un nouveau membre () 18,00\$ pour un an *

* Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA INC. *

* () C.P. 999 OKA JON 1E0 *

* Nom *

* Adresse C.P. *

* Code No. de téléphone *

* *****

NOTE: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux "Okami" précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante.

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires, le prix est de 2,00\$ l'unité sauf pour le numéro 1 du volume VI du printemps 1991 qui est de 3,00\$. Pour l'année 1992, la cotisation sera de 18,00\$ et chez les dépositaires, le prix sera 3,00\$.

Dépositaires:

Le Magasin de La Trappe: 1400, chemin Oka
 Dépanneur HO: 22, rue Annonciation
 Dépanneur WHON: 94, rue Notre-Dame
 Supermarché d'Oka METRO: 31, rue Notre-Dame
 Dépanneur HYE Enr.: 257, St-Michel
 Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée: 265, St-Michel
 Bijouterie Lafrance (Mme G. Lafrance), 146, rue Notre-Dame
 La Laiterie (Cercle de fermières, saison estivale) 2027, chemin Oka

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

- 1- Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.
- 2- Soutenir l'intérêt de la population locale par les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.
- 3- Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.
- 4- Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passées relatifs à la vie et aux mœurs de la population.
- 5- Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.
- 6- Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.
- 7- Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

Courrier deuxième classe
Enregistrement No 8503
Port payé à Oka, Qué, JON 1E0
Port de retour garanti

OKAMI
C.P. 999
OKA, Qué
JON 1E0

Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770
Date de parution: 11 avril 1992
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

Concours de Dessin
OKAMI

Dans le cadre de
LA SEMAINE DE L'HISTOIRE
(du 5 au 12 avril 1992)

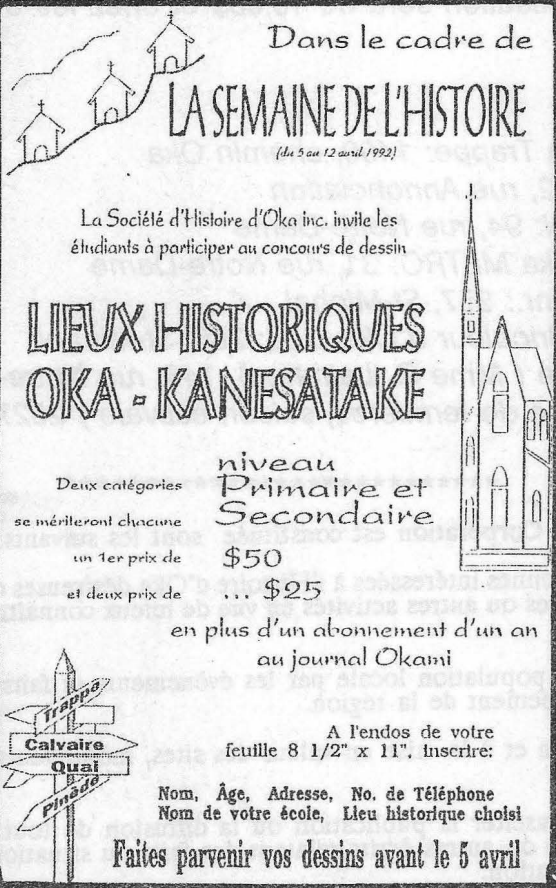
La Société d'Histoire d'Oka Inc. invite les
étudiants à participer au concours de dessin

**LIEUX HISTORIQUES
OKA - KANESATAKE**

Deux catégories
se mériteront chacune
un 1er prix de \$50
et deux prix de ... \$25
en plus d'un abonnement d'un an
au journal Okami

A l'endos de votre
feuille 8 1/2" x 11", inscrire:
Nom, Âge, Adresse, No. de Téléphone
Nom de votre école, Lieu historique choisi

Faites parvenir vos dessins avant le 5 avril



La Société d'Histoire d'Oka Inc.
C.P. 999 OKA JON 1E0

Conception: LA SOURCE INC. Oka